

LE DEVOIR

Vol. LXXXVI - No 247

MONTRÉAL, LE MARDI 24 OCTOBRE 1995

75c + TPS + TVQ / Toronto IS

PERSPECTIVES

La crise plus forte que les discours?

En seulement deux jours, le huard et les actions canadiennes en bourse ont perdu quelques belles plumes au vent des sondages. À la base de ces mouvements de panique aussi normaux qu'inquiétants, toujours le même phénomène d'insécurité, vite récupéré sur la table de poker référendaire.

Que le dollar canadien soit l'objet de soubresauts spéculatifs à la suite des derniers résultats des sondages qui confirment une remontée du OUI, la chose ne surprend personne. Entre la mi-septembre et les derniers jours, le NON avait conservé une avance confortable et rassurante pour des marchés qui ont l'habitude de bouger au son des rumeurs et des changements de tendances. Sans nouvelle tendance, il n'y a pas raison de parier. En revanche, aussitôt confirmée la remontée de l'option souverainiste, jeudi dernier, on a vu le huard piquer du nez d'un quart de cent.

La politique du gouvernement canadien de laisser flotter sa monnaie n'est pas complètement étrangère à ces mouvements spéculatifs soudains. Si la Banque du Canada avait pour politique de déterminer un taux de change fixe pour le dollar au lieu de la laisser fluctuer au jour le jour, elle éviterait qu'il évolue en dents de scie. Par contre, un taux de change fixe présente aussi des inconvénients certains, dont celui, précisément, de masquer artificiellement des mouvements du marché qui ne manqueraient de se manifester un jour ou l'autre. On se souviendra de ce qui s'est passé l'an dernier au Mexique, quand les Mexicains eux-mêmes ont fui les titres obligataires émis dans leur propre monnaie qu'ils jugeaient surévaluée. Difficile, voire impossible donc de maintenir longtemps la valeur d'une devise dont les marchés ne veulent plus.

La chute du dollar était prévisible advenant une avance du OUI, elle se poursuivra tant qu'on ne sera pas fixé. Si les perspectives d'un OUI majoritaire venaient à se confirmer, la dégringolade pourrait même s'accroître, personne n'étant en mesure de prévoir comment évolueront les négociations pour le partage de la dette et la signature d'une entente de partenariat économique entre le Canada et le Québec souverain.

Du côté de la bourse, on est habitué à des fluctuations aussi soudaines qu'imprévisibles. Pas besoin d'un référendum pour énerver les marchés! Depuis juillet, la bourse de Toronto est à la baisse, alors que celle de New York continue son ascension. L'avenir du Canada était moins en cause que la faiblesse de la croissance économique. Mais cette semaine, la remontée du OUI dans les sondages est venue jeter une douche glaciale sur un marché déjà refroidi.

Si on compare à 1980, l'indice de la bourse de Toronto avait alors perdu 5% de sa valeur totale au cours du mois qui a précédé le référendum. Depuis vendredi, le TSE 300 a perdu 3%, ce qui est tout de même appréciable pour si court laps de temps. Parmi les sociétés qui ont le plus souffert de la tourmente, il y a les entreprises québécoises, on le devine, mais aussi les grandes banques canadiennes.

Pourquoi les banques plus que les autres? La raison tient d'abord au fait que les institutions financières sont celles qui pourraient souffrir le plus des hausses de taux d'intérêt décrétées par la Banque du Canada au cours des prochains jours dans le but de ralentir la baisse du dollar. Or, contrairement à ce qu'on s'imagine, de telles hausses des taux d'intérêt se traduisent d'abord par une diminution des profits des banques qui doivent offrir un meilleur rendement aux épargnants.

Avec le référendum, un autre élément de risque vient alimenter le mouvement de désertion à l'endroit des actions des banques. Sans l'assurance d'une stabilité monétaire entre les deux nouveaux pays, les banques peuvent être victimes du sentiment d'insécurité qui habite les investisseurs et les épargnants. En d'autres mots, elles risquent de faire les frais de sorties de capitaux qui les affaibliraient. Une hypothèse que les tenants du OUI se font fort de minimiser, mais qui n'en est pas moins réelle et qui exigerait des interventions urgentes et radicales de la part des deux gouvernements, du Canada et du Québec.

Hier, à New York, le premier ministre Chrétien a reçu avec un haussement d'épaule sinon satisfait, du moins fataliste, l'annonce de la chute des cours au pays. «Ha, ben ouï c'est ça qu'on appelle l'incertitude politique!»

De son côté, Lucien Bouchard a fait valoir qu'il suffirait d'un engagement immédiat d'Ottawa à négocier un accord de partenariat advenant la victoire du OUI pour calmer les inquiétudes des investisseurs. Une vérité incontestable, mais en laquelle personne ne place le moindre espoir à moins d'une semaine du référendum.

Faute de convaincre avec les mots, Jean Chrétien semble plus que jamais décidé à jouer le tout pour le tout.

Placé devant le choix à faire entre perdre le référendum, céder aux pressions de ses alliés fédéralistes qui attendent un signal d'ouverture de sa part, et les dangers d'une chute brutale du dollar et d'un krach boursier pour l'économie, on peut se demander si, à l'instar du recours à la loi des mesures de guerre en 1970, cette dernière option ne serait pas devenue pour Jean Chrétien un mal nécessaire à la victoire?

INDEX	MÉTÉO
AgendaB6	Montréal
Avis publicsB5	Ensoleillé. Ennuagement en après-midi. Max: 20
ClasséesB6	Québec
CultureB8	Ensoleillé. Ennuagement tard en après-midi. Max: 15
ÉconomieB2	Détails en B 6
ÉditorialA6	
Le mondeA5	
Mots croisésB6	
Les sportsB5	

L'ÉCONOMIE

Transat réplique à Royal: 5,75\$
PAGE B 2



MONTRÉAL

Les omnipraticiens auront leurs primes de retraite
PAGE A 3

LES SPORTS

Koivu affronte ses idoles de jeunesse
PAGE B 5



Le dollar au cœur de la tempête

La conjoncture mondiale amorce la chute, amplifiée par l'avance du OUI

GÉRARD BÉRUBÉ
LE DEVOIR

Le dollar canadien a été particulièrement malmené hier au cours d'une séance des plus agitées dont les débordements frénétiques ont emporté cours boursiers et obligataires. Le recul des cours, pourtant mondial, mais amplifié au Canada sous le coup des derniers sondages

mettant le OUI légèrement en avance, s'est retrouvé au cœur d'une véritable partie de ping-pong, les ténors des camps du OUI et du NON se renvoyant la responsabilité de ces sautes d'humeurs.

En réponse à une fin de semaine particulièrement difficile pour le camp du NON, le dollar canadien a amorcé sa glissade rapide dès l'ouverture de la séance. La Banque du

Canada est intervenue à au moins une reprise afin d'endiguer la chute mais en vain. La devise se permettait même l'atteinte d'un creux à 72,75, en baisse de plus d'un cent par rapport à la fermeture vendredi, avant de se reprendre timidement et de terminer la séance à 72,99 cents américains. La perte s'est chiffrée à 88 centièmes sur la journée, et à 1,6 cent en deux jours alors qu'il y a

peine quelques semaines, le dollar canadien engageait le mois d'octobre à 75,27 cents américains.

«Il y a certes eu un mouvement mondial de contraction des cours en cette drôle de journée. Mais au Canada, les considérations politiques sont venues grossir le mouvement», a souligné Benoît Durocher, écono-



72,99\$us

-0,88 cent

VOIR PAGE A 8: DOLLAR

VOIR AUSSI EN PAGE A 4

■ Parizeau demande à Martin de se comporter en ministre des Finances

■ Les souverainistes ont créé la tourmente, estime Daniel Johnson

Des rires, mais pas d'entente



PHOTO REUTERS

LE PRÉSIDENT russe Boris Eltsine et son homologue américain Bill Clinton avaient encore le cœur à rire, hier lors du sommet américano-russe de Hyde Park, près de New York, même après quatre heures de discussions. Au cœur des pourparlers: la Bosnie. Les deux hommes n'arrivent pas à s'entendre sur les modalités de la participation russe à une éventuelle force de paix dans l'ex-Yougoslavie. Mais la rencontre a permis «certains progrès». Nos informations en page A 5.

La psychanalyse à l'ère des Prozac

JEAN PICHETTE
LE DEVOIR

Au moment où la pharmacologie clame haut et fort sa capacité d'encapsuler le bonheur dans les Prozac et autres remèdes miracle, les héritiers du père Freud semblent devoir se résigner à remiser leur divan. Après Marx, autre grand maître du soupçon qu'on se plaît à renvoyer dans les poubelles de l'histoire, les héritiers du psychiatre autrichien seraient-ils devenus des dinosaures de la fin du XXe siècle?

«La question n'est pas de savoir si la psychanalyse est dépassée. Elle est plutôt de savoir si les médicaments que propose aujourd'hui la psychiatrie ont un quelconque rapport avec ce dont il est réellement question dans la plainte des gens qui les consomment.»

Jean-Paul Gilson a organisé le colloque «Qui

a peur de Jacques Lacan?», qui s'est tenu en fin de semaine à Montréal. Il a suivi pendant dix ans les célèbres séminaires du plus éminent représentant de la psychanalyse française, décédé en 1981. Il ne condamne pas le recours aux médicaments pour traiter les «maladies de l'âme», mais croit qu'une telle thérapie ne fait que déplacer le problème auquel est confronté le «patient».

«Il ne s'agit pas simplement de faire en sorte que l'individu se sente bien, mais de lui permettre de s'interroger sur la vérité de sa vie. Du fait même qu'ils parlent, les êtres humains ont un rapport à la fonction de vérité qui peut les rendre malades, malheureux. L'acte même de parler induit en effet qu'on dise vrai: c'est une condition fondamentale pour vivre en so-

Vers un libre-échange Québec-Europe?

Un Québec souverain pourrait conclure un accord avec l'Europe, selon l'ex-ministre Claude Cheysson

CHRISTIAN RIOUX
CORRESPONDANT DU DEVOIR À PARIS

Rien ne s'opposerait à ce que le Québec, si jamais il devient souverain, signe un accord de libre-échange avec l'Union européenne, affirme l'ancien ministre des Affaires étrangères français Claude Cheysson, aujourd'hui député européen.

«Si la plupart des membres de l'Union européenne sont hostiles à un accord de libre-échange avec les États-Unis, ils pourraient être ouverts à un pays membre de l'ALENA qui n'a pas la force économique des États-Unis, le Québec par exemple», ajoute l'ex-ministre de François Mitterrand qui a aussi été commissaire européen.

Selon l'idée qui circule dans certains milieux politiques français, le Québec pourrait même apparaître comme une solution de compromis pour les pays réticents à ouvrir leurs frontières aux Américains. «Il serait intéressant pour les Européens d'avoir un pied en Amérique du Nord, sans avoir à céder aux pressions, en particulier de la part des Anglais, pour avoir un accord de libre-échange avec les États-Unis», précise Claude Cheysson.

Le Québec, explique Claude Cheysson, se retrouverait alors dans la situation d'Israël, un des rares pays à pratiquer le libre-échange à la fois avec les États-Unis et l'Europe. Israël sera bientôt le seul pays non européen à participer aux programmes de recherche de l'Union européenne et aux appels d'offres gouvernementaux dans le secteur des télécommunications. Grâce à ces accords, le pays a vu naître sur son territoire plusieurs joint ventures regroupant Américains, Israéliens et Européens. La Tunisie et le Mexique (membre de l'ALENA) sont aussi sur le point de signer des traités avec l'Union européenne, bien que moins avantageux que celui d'Israël.

Au bureau de Leon Brittan, commissaire européen responsable des relations transatlantiques, on se dit surpris de cette idée qui «n'a jamais été mentionnée dans les cercles politiques qui comptent». L'Union européenne devrait adopter le 3 décembre prochain un plan d'action visant à approfondir ses relations avec les États-Unis. «On a évoqué la possibilité de faire la même chose

VOIR PAGE A 8: ACCORD

LE RÉFÉRENDUM AUJOURD'HUI

Le référendum cri

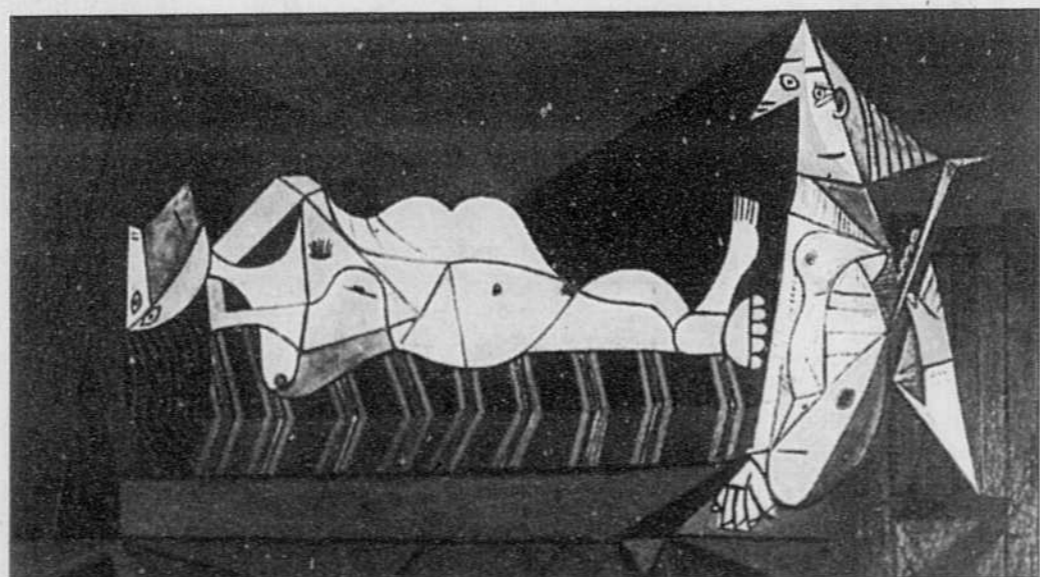
Les 12 000 Cris du Québec tiennent aujourd'hui leur référendum. A la question: «Acceptez-vous que le Québec sépare du Canada les Cris de la baie James et le territoire cri traditionnel, advenant un OUI au référendum québécois?», ils répondront vraisemblablement NON par une forte majorité.

— Nos informations en page A 4.



Matthew Coon Come

- L'éditorial de Gilles Lesage: Entre dérapage et rattrapage A 6
- La chronique de Michel Venne: Trop tard..... A 8
- Chrétien devient la cible favorite des souverainistes A 2
- Les artistes ont le «fun» du pays..... A 3



L'Aubade (Nu allongé avec musicienne), de Picasso

PHOTO MUSÉE NATIONAL D'ART MODERNE

• LES ACTUALITÉS •

EN BREF

À une semaine du référendum

Décontamination des sols

SOMALIE: COLLENETTE SAVAIT

Ottawa (d'après PC) — Un officier supérieur aurait dit en novembre 1993 à son nouveau ministre de la défense, David Colletette, que l'armée avait besoin de son aide pour se défendre contre les journalistes, dans le cadre de l'affaire somalienne. C'est ce qu'ont révélé hier des documents rendus publics dans le cadre de l'enquête sur les agissements du Régiment aéroporté en Somalie en 1992-93. Ces documents relatent un exposé fait au ministre par le major-général Jean Boyle, sous-ministre adjoint délégué aux questions de politique et de communications à l'époque. Lors de cette rencontre, le ministre Colletette avait été informé des problèmes vécus par le régiment en Somalie, de la mort de Somaliens, et de la confusion régnant quant aux règles d'intervention là-bas. Le ministre Colletette avait également appris que le brigadier-général Ernie Beno avait ordonné que 25 soldats n'accompagnent pas le régiment en Somalie, mais le lieutenant-colonel Carol Mathieu avait révoqué cet ordre pour six d'entre eux. Cinq de ces six hommes se sont plus tard retrouvés devant la cour martiale pour les événements somaliens.

À 230 KM/H SUR L'AUTOROUTE

Chalon-sur-Saône, France (AFP) — Un automobiliste a été interpellé hier sur l'autoroute Paris-Lyon après avoir été chronométré à 230 km/h près de Chalon-sur-Saône, alors que la vitesse maximum autorisée est de 130 km/h, ont indiqué les gendarmes. L'automobiliste, un homme de 41 ans domicilié à Peypin (sud-est) qui roulait seul et dont l'identité n'a pas été révélée, s'est vu retirer son permis de conduire pour deux mois et a dû laisser son véhicule sur place. Vendredi, les mêmes gendarmes avaient interpellé un Italien chronométré à 228 km/h sur cette autoroute entre Beaune et Chalon-sur-Saône. Il avait été frappé d'une amende forfaitaire et s'était vu infliger une caution de 4400 F (880 \$), mais avait pu repartir avec son véhicule.

Chrétien devient la cible favorite des souverainistes

ANDRÉ BELLEMARE
PRESSE CANADIENNE

Québec — Pendant que les forces du NON se préparent à lancer une contre-offensive générale au cours de cette dernière semaine de la campagne référendaire, le camp du OUI, de son côté, n'a pas l'intention de changer son plan de match sauf que le premier ministre Jean Chrétien deviendra la cible centrale des souverainistes.

C'est ce qu'a indiqué, hier, un des leaders de la coalition souverainiste, Lucien Bouchard, dans un point de presse au cégep Limoilou. Il venait d'évoquer devant environ 300 cégépiens la grande assemblée de ce soir à l'aréna de Verdun où Daniel Johnson et Jean Chrétien partageront la même tribune.

«Eh bien, il [M. Chrétien] s'est mis dans le carreau, comme on dit, parce qu'il a lui-même dit NON à Daniel Johnson. Alors inévitablement, il devient le personnage central. Nous savons maintenant qu'il se réserve le droit de façonner l'avenir du Québec à l'encontre même des vœux de M. Johnson et ses alliés et si M. Johnson avait les mains libres, il attaquerait lui-même M. Chrétien



Le chef du Bloc québécois, Lucien Bouchard, sourit à Steve Cayer, qui dirige une association étudiante

aujourd'hui», a dit M. Bouchard en ajoutant que «pour Jean Chrétien, c'est choisir entre le NON total et le OUI du changement».

Le chef du Bloc québécois, prévoyant que le premier ministre canadien affirmera, ce soir à Verdun, sa conviction en faveur de la société distincte québécoise, a mis son jeu

ne auditoire et les Québécois en général de se méfier de cette profession de foi envers le caractère distinct du Québec.

«Voilà à quel point on peut tenter de tromper les gens», a-t-il ajouté en rappelant le rôle de M. Chrétien les jours précédant l'échec de l'Accord du lac Meech, en juin 1990.

«Je défie Jean Chrétien de dire à Verdun qu'il appuyait Meech, le vrai Meech ou on reconnaissait la société distincte, pas celui qui a été dilué. Qu'il vienne nous le dire alors qu'on sait que c'est lui qui l'a tué», a poursuivi M. Bouchard qui n'a presque pas parlé du chef du NON, Daniel Johnson, au cours de son discours de plus d'une demi-heure.

M. Chrétien lui-même a expliqué en fin de semaine qu'il envisageait d'être plus présent au Québec en ce dernier droit de la campagne où fédéralistes et souverainistes sont presque coude à coude. M. Bouchard ignore ce que fera le camp adverse cette semaine. «Ils vont peut-être fouiller le dictionnaire pour trouver une injektive qu'ils n'ont pas encore utilisée, une nouvelle peur? Est-ce que Paul Martin, au lieu de menacer de la perte d'un million d'emplois, ira jusqu'à trois millions d'emplois? Je ne sais pas.»

Des chercheurs créent le réseau Résol

LOUIS-GILLES
FRANCOEUR
LE DEVOIR

Une centaine de chercheurs rattachés à neuf institutions universitaires ou gouvernementales ont mis sur pied un réseau de communications et d'expertise sur les sols contaminés, unique en Amérique.

Ce réseau, baptisé Résol, se veut une alternative «plus légère et plus économique» que les traditionnels centres de recherches, qui piratent souvent, pour se constituer, les départements universitaires de leurs ressources les plus performantes en plus de constituer des administrations coûteuses, a expliqué hier Jean-François Léonard, directeur de l'Institut des sciences de l'environnement de l'UQAM. C'est M. Léonard qui avait proposé cette alternative aux traditionnelles solutions comme les instituts ou les centres de recherche.

Le Résol a été fondé en décembre dernier. Il en était à sa première assemblée générale annuelle hier. On y trouve essentiellement des spécialistes en décontamination des sols, un domaine où les problèmes sont immenses et les solutions, souvent rares ou très coûteuses.

Avec ce réseau, ce club de spécialistes pourra s'informer rapidement des travaux de chacun sur réseau informatisé afin d'éviter les coûteux

dédoublements en recherche fondamentale. La mise en commun de l'expertise et le jumelage de chercheurs, selon besoins des entreprises ou des projets, permettra d'autre part d'accélérer la mise au point de solutions adaptées et d'attirer au Québec des capitaux de recherche qui se seraient autrement dispersés ailleurs, ont expliqué les porte-parole de cette nouvelle association.

Parmi les institutions où se trouvent les chercheurs ainsi maillés, on trouve l'École polytechnique qui achève de mettre en place une chaire universitaire en décontamination, l'INRS-Eau et Santé, l'Institut Armand-Frappier, l'Institut de recherche sur les biotechnologies, l'Université Concordia, l'Université de Montréal, l'Université du Québec à Montréal (UQAM) qui a poussé très fort derrière ce projet, et les universités Laval et McGill.

Les chercheurs du Résol se réservent par ailleurs de prendre position dans les différents dossiers discutés en public. Mais pour eux, à ce moment-ci du moins, il serait prématuré de voir le Québec se donner un règlement forçant la décontamination des terrains bourrés de toxiques — ce qui existe aux États-Unis depuis une décennie — car, à leur avis, il y a encore beaucoup de travail à faire en recherche fondamentale avant de passer à l'action ici...

Élimination du MMT dans l'essence

Sheila Copps va de l'avant avec le projet de loi C-94

LOUIS-GILLES
FRANCOEUR
LE DEVOIR

Le Canada est décidé à aller de l'avant avec le projet de loi C-94, destiné à abolir le MMT comme additif dans l'essence sans plomb, malgré la décision rendue vendredi par la Cour d'appel des États-Unis. Cette décision force l'Environmental Protection Agency (EPA) à émettre une autorisation rétroactive au MMT.

C'est ce qu'a déclaré hier au De-

voir Frank Vena, responsable de la division des transports à Environnement Canada, en réaction à la décision du tribunal américain.

«La décision de la cour confirme ce que l'EPA avait elle-même dit, à savoir que le MMT n'affecte pas ou très peu les systèmes antipollution informatisés des voitures du début des années 90. C'est pourquoi le tribunal américain a accepté une autorisation rétroactive. Mais aucune étude n'a démontré que ce produit ne nuira pas aux nouveaux dispositifs informatisés qui seront installés

dans les voitures à compter de 1996. Comme nous voulons une opération optimale de ces systèmes, Mme Sheila Copps a décidé d'aller de l'avant avec le projet de loi.»

Les dispositifs informatisés du début des années 90 assuraient une carburation optimale en dosant avec une précision inégalée jusque-là le mélange d'air et d'essence selon la température, l'effort exigé, etc. Les nouveaux systèmes, appelés OBD-2, ajoutent une dimension nouvelle: ils vont aviser l'automobiliste de toute défection même partielle grâce à

huit détecteurs qui vont analyser et évaluer en permanence le résultat de la carburation informatisée. Les automobilistes vont faire réparer d'autant plus facilement les systèmes fautifs que leurs composants seront garantis de par la loi entre huit et 10 ans, inconditionnellement. Du moins aux États-Unis, précise M. Vena qui ne souffle mot des exigences de garanties qu'imposera de son côté le Canada aux manufacturiers.

Les systèmes antipollution des dernières années sont généralement

garantis cinq ans ou 100 000 km, ce qui incite les automobilistes à les garder en bon état et à améliorer d'autant leur consommation d'essence. Avec les nouvelles essences dites «recalibrées» (reformulated), les deux pays espèrent obtenir une réduction additionnelle de 20 % des toxiques comme les benzène, la formaldéhyde et, notamment, les particules organiques comme les hydrocarbures polycycliques aromatiques (HAP) ainsi que les produits chimiques qui les engendrent, comme les toluènes.



Avoir
confiance
en nos
compétences

DÉMARRAGE D'ENTREPRISES AU QUÉBEC



Au Québec,

8 500 nouvelles entreprises

45 000 emplois créés

800\$ millions en investissements

Pour plus de renseignements sur la phase II de ce programme, adressez-vous aux institutions financières participantes et aux bureaux régionaux du ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie.



Gouvernement du Québec
Ministère de l'Industrie, du Commerce,
de la Science et de la Technologie

LE DEVOIR MONTREAL

Bijouterie
GAMBARD
Vente et service technique
630-A, rue Cathcart, Montréal, centre-ville
866-3876
BIJOUTIER AUTORISÉ ROLEX

200 noms pour un OUI

Les artistes ont le «fun» du pays

MARIO CLOUTIER
LE DEVOIR

Peu à peu, les gens arrivent, s'agglutinent, s'installent. Peu à peu, ils se sourient et se parlent. Ils se reconnaissent et se racontent sous le soleil qui est au rendez-vous des 200 noms pour le OUI depuis le début octobre dans le «speaker's corner» du parc Éphémère au coin de Mont-Royal et d'Hôtel-de-Ville.

Sur ce bout de plage en pleine ville, près de cent hommes et cent femmes sont venus faire des interventions de musique, chant, parole, poésie, danse, cirque et mime en faveur du OUI. De toutes tendances et de toutes manières, avec ou sans bémol: Pauline Julien, Ariane Emond, Guy Thouin, Sylvie Legault, Alexis Martin, Manuel Foglia, Normand Guilbeault, Francine Noël, Michel Faubert, Karen Young...

«Il y a beaucoup de musiciens, affirme l'organisateur et ministre des Affaires le «fun», François Gourd, parce que je fermente moi-même dans un monde musical qui va du brésilien à la musique actuelle. La musique porte un message qui va droit au cœur.»

Et le nationalisme de Gourd et de ses complices est une affaire de cœur. Depuis l'immense affiche du OUI où Gilbert Langevin regarde la foule de 150 personnes jusqu'au trompettiste qui vogue du klezmer au jazz. Mais il a une crotte sur le cœur, le François. «En fin de semaine, lance Gourd, j'ai écouté Jean-Louis Roux à la radio. Il disait que le nationalisme appauvissait la langue. Bien moi, je préfère une langue vivante avec un grand cœur, plutôt qu'une langue pédante qui tente de faire peur.»

La poète Denyse Boucher a fait également sensation avec un étendard en forme d'une vache qui arbore un écusson du OUI. Elle a toujours soif la fée: «Dans un pays de lait, de beurre et de fromage, il fait bon être une belle vache séparatiste. On peut écrire de notre vi-

vant une nouvelle constitution. Il faut faire de ce pays un pays modèle en Amérique.»

De belles paroles et de douces musiques, la foule a soif aussi. Elle est bigarrée et plutôt jeune. De cuir et d'anneau dans le nez, plus que de cheveux blancs et de partisans. Un barbu et son bébé, un gars de Vancouver arborant son drapeau québécois, un Haïtien, une Vietnamiennne, deux dames émuées... Et des chiens qui rôdent en gueillant!

Thérèse Proulx réchauffe le Québécois de chacun avec un Leclerc et un Vigneault. Deux jeunes auteurs, Audrey Murray et Stéphane Montmorency lisent du Morency, Gauvreau et Ferron. Depuis la rue, des klaxons d'autos se joignent au concert.

Le cinéaste André Melançon s'amène et raconte une histoire de couple, celle d'une épouse frustrée et d'un mari incompréhensif. «Canada, après 130 ans de vie commune, on pourrait s'en parler. Les choses pourraient être plus simple, si seulement tu voulais m'écouter. Je te trouve dry Canada.»

Pour les musiciens Michel F. Côté et Diane Labrosse, «la souveraineté qu'on veut, c'est la liberté de dire ce qu'on veut». Lou Babin et ses amis donnent une prestation fort appréciée, de danse, de chant et de musique. La foule exulte. Derrière, Montréal et ses habitants fournissent le décor.

Il n'y avait rien là il y a deux mois. Le sculpteur Gilles Bissonnet a transformé un terrain vague en parc éphémère. «En oasis d'espoir», dit-il François Gourd. On y trouve des bancs, du sable, des arbres et des estrades. On y trouve des gens et on y fait des rencontres. Cette semaine encore: Nicole Brossard et Micheline Lanctôt, les frères Gagné et Marie-Claire Séguin, Passe-Partout et Passe-Montagne, Carl Béchard et Les Frères à ch'val...

Peu à peu, les gens arrivent et s'installent. Peu à peu, ils se reconnaissent et se parlent. Peu à peu, ils font un pays et ils ont du «fun».



Denyse Boucher et son étendard ont fait sensation hier midi au parc Éphémère.

PHOTO JACQUES GRENIER

Négociations

Les omnipraticiens auront eux aussi leurs primes de retraite

Elles devraient être inférieures de 30% à celles accordées aux spécialistes

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

Les médecins omnipraticiens négocient à un train d'enfer pour obtenir de Québec des primes de retraite du même acabit que celles de leurs collègues spécialistes.

Les négociations se poursuivent de plus belle entre le ministère de la Santé et des Services sociaux et la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ) pour le renouvellement de l'accord-cadre qui vient à échéance en novembre prochain.

Comme les spécialistes, dont l'entente est cependant en vigueur depuis le 1^{er} octobre dernier, les omnipraticiens réclament un «régime d'allocation de fin de carrière» qui permettrait aux plus vieux des leurs de tirer leur révérence plus tôt que prévu.

Selon le Dr Georges Boileau, porte-parole de la FMOQ, les négociations avec Québec sont plus que sur la bonne voie, les deux parties étant d'accord sur les grandes lignes de l'entente. «Ce n'est pas terminé, mais il ne reste que du «peaufinage» à faire», dit-il.

Toutefois, le montant des incitatifs à la retraite offerts aux omnipraticiens serait moindre que celui réservé aux spécialistes. La Fédération des omnipraticiens refuse de dévoiler le montant de ces primes, mais elles devraient être proportionnelles aux gains des omnipraticiens, soit environ 30% de moins que les spécialistes. Comme le publiait *Le Devoir* la semaine dernière, les médecins de 65 ans qui quitteront la profession d'ici juin 1996 pourront compter sur une prime de retraite atteignant 300 000 \$.

On ignore si ce programme de retraite aura le même attrait chez les omnipraticiens, dont la moyenne d'âge est beaucoup moins élevée que celle des spécialistes. Mais pour augmenter l'efficacité du régime, il pourrait

être offert aux omnipraticiens dès l'âge de 55 ans, ou bien avant l'âge de 65 ans, selon certaines sources.

La Fédération des omnipraticiens fait aussi valoir que plusieurs omnipraticiens plus âgés ne disposent d'aucun fonds de retraite et ne pouvaient, au début de leur carrière, cotiser à un REER. Comme dans le cas des spécialistes, le but du régime consiste aussi à faire de la place aux quelque 110 jeunes omnipraticiens qui rejoignent la profession chaque année.

Les jeunes omnipraticiens ne seront pas soumis à une rémunération différenciée comme celle imposée aux jeunes spécialistes en résidence «Notre réalité est différente, nous sommes bien répartis dans les régions. Mais il y aura d'autres contraintes», explique le Dr Boileau.

Des allocations de maternité

Fait nouveau, les omnipraticiens tentent aussi d'arracher à Québec un accord sur la question des congés de maternité. Avec plus de 33% des effectifs de sexe féminin, les omnipraticiens veulent obtenir que les femmes pratiquant en cabinet privé puissent toucher certains revenus durant leur congé de maternité. A titre de «travailleur autonome», les femmes médecins qui travaillent en cabinet privé ou à l'hôpital ne peuvent compter sur des allocations d'assurance-chômage et n'encaissent aucun revenu durant leur absence. Seules celles qui travaillent en CLSC ou à salaire bénéficient de l'assurance-chômage.

A l'heure actuelle, le Québec compte quelque 2526 médecins omnipraticiens féminins et 5050 hommes. Chez les spécialistes, la proportion est beaucoup moins importante et oscille autour de 20%. Mais l'avenir de la profession médicale sera de plus en plus féminin. A l'heure actuelle, 60% des étudiants admis sont des femmes dans certaines facultés.

Collaboration entre l'Université Concordia et la Fondation canadienne des droits de la personne

Colloque de deux jours sur le droit à un environnement sain

LE DEVOIR

L'Université Concordia et la Fondation canadienne des droits de la personne (FCDP) organisent à Montréal, du 26 au 28 octobre, un colloque sur «Le droit à un environnement sain».

L'ouverture de cette conférence donnera lieu à l'avant-première d'un film de Louise Abbot (ONF, 15 min.): *The Pinnacle and the Poet*, sur ce mont Pinnacle, près de Frelisburgh, où le poète Richard Summer a pris la tête d'un mouvement de protestation contre le «développement privé» d'un domaine où l'on projetait d'aménager un golf, une station de ski et de très nombreuses résidences.

Des dix ateliers prévus lors de la rencontre qui a lieu à Concordia (immeuble Hall, à compter de jeudi), l'un porte sur les «réfugiés écologiques» et l'autre sur l'usage que font les militaires des ressources na-

turelles, en Asie du Sud-Est. On abordera aussi la question du lien entre environnement et droits de la personne, en plus de deux cas concrets: le projet de barrage des Trois Gorges (en Chine) et celui de la Baie James qui a mené au rélogement des Cris, de Fort George à Chissassibi, ainsi que le thème des droits ancestraux des autochtones et de la protection de leurs territoires.

Une spécialiste de Harvard doit étudier le cas de l'Afrique face à l'évolution de son environnement tandis

qu'un autre atelier scrutera les conséquences de l'ALENA sous l'angle des réglementations sur l'environnement.

La conférence inaugurale revient à Bruce Miller Rich, porte-parole principal de l'Environmental Defense Fund, à Washington, tandis que l'on confie à Elizabeth Dowdeswell, sous-ministre adjointe à l'Environnement Canada (samedi) l'allocation de clôture sur «la dégradation environnementale et l'érosion des droits collectifs et individuels». On se renseigne à la FCDP: (514) 954-0382.

Le Vieux-Montréal se refait une beauté

LE DEVOIR

La Ville de Montréal et le ministère de la Culture et des Communications du Québec investissent à parts égales 42 millions au cours des quatre prochaines années pour favoriser le développement culturel de Montréal.

L'Entente sur le développement culturel, renouvelée hier dans la métropole, vise surtout à «renforcer le

caractère distinctif» du Vieux. Elle a notamment pour objectifs d'augmenter le taux d'occupation des immeubles du Vieux-Montréal, de revitaliser certains de ses bâtiments municipaux et d'achever le réaménagement et la réfection des places et des voies publiques. Selon le maire de Montréal, Pierre Bourque, cette entente devrait permettre au Vieux-Montréal de jouer pleinement son rôle d'attrait touristique. Entre autres,

six millions seront consacrés à la réhabilitation du marché Bonsecours. Un programme de restauration et de revitalisation des salles de cinéma ayant un caractère patrimonial exceptionnel recevra aussi 1,65 million.

La Place Jacques-Cartier et la Place d'Youville seront également réaménagées au coût de 7,25 millions. Un investissement de 6,3 millions est enfin prévu pour l'aménagement d'un centre des technologies.

EN BREF

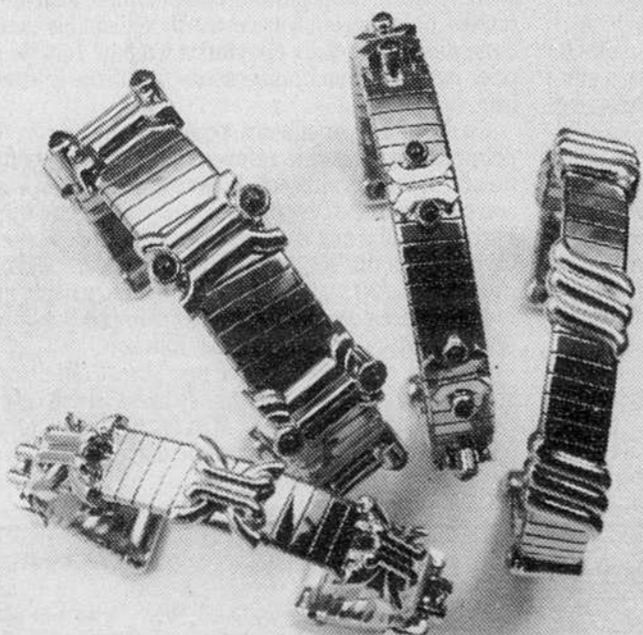
PRIX POSTHUME À SIMONNE MONET-CHARTRAND

(Le Devoir) — Le prix d'honneur 1995 du mouvement familial vient d'être décerné à titre posthume à Mme Simone Monet-Chartrand, ardente militante du mouvement familial québécois. Remis par la Confédération des organismes familiaux du Québec (CO-FAQ) à la famille Chartrand, ce prix d'honneur annuel portera désormais le nom de Mme Simone Monet-Chartrand, en l'honneur de cette femme qui a œuvré en faveur de la transformation des valeurs familiales et à l'amélioration de la situation des femmes.

DESROCHERS: RÉCOMPENSE DE 35 000 \$

(PC) — La récompense offerte par l'organisme Jeunesse au Soleil pour retrouver le responsable de la mort du jeune Daniel Desrochers, victime innocente de la guerre des bande de motards vient d'être haussée de 25 000 \$ à 35 000 \$. C'est un des six donateurs anonymes de Jeunesse au Soleil qui a demandé cette augmentation dans l'espoir qu'elle incite plus de personnes à donner des indices à la police. Il s'agit de la plus importante récompense jamais offerte par Jeunesse au Soleil. Daniel Desrochers, 11 ans, a été tué lors de l'explosion d'une voiture piégée en août dernier.

POUR LES YEUX & LE COEUR



De notre collection bracelet «Callista» acier/or 18ct à partir de \$ 950.

KAUFMANN de SUISSE

BIJOUX ET MONÈRES DEPUIS 1974
2195 Crescent, MONTREAL, H3G 2G1 (514) 848-0595
A PALM BEACH, FL. 210 Worth Ave.

CLUB 402 HOMME



Liquidation de manteaux importés d'Italie

• 100% laine
• Cashemire & laine

régulier 395\$
SOLDÉ 399\$

1118, rue Ste-Catherine O.
2e étage, Montréal
Tél.: (514) 861-3636

NOUVEAUTÉ

CC SC
CC P
NT SC E
P CC

THE LIGAKON
LES CHARNIÈRES
DE LIASON
DU DISCOURS

Jean A.-H. Bourget

Le *Ligakon* (lié avec) est un répertoire de mots liens anglais en contexte suivis de leurs traductions en français, assortis de tableaux sur une grande variété de contextes de mots qui présentent un intérêt particulier comme «objet», «issue» et «titre».

On connaît l'importance d'assurer la qualité de l'information communiquée dans les textes administratifs, les communiqués, les rapports d'études spéciales. Cette qualité nécessite une bonne structuration de la pensée et l'expression adéquate des liens qui en constituent les articulations.

Cet ouvrage s'adresse aux rédacteurs, aux étudiants en général, aux traducteurs, aux gestionnaires, au personnel des directions des communications d'organismes municipaux, provinciaux, nationaux et internationaux.

Distributeur exclusif: A.D.G.
4501, rue Drolet
Montréal (Québec) H2T 2G2
Téléphone: (514) 842-3481
Télécopieur: (514) 842-4923

ISBN 2-7601-3984-0
(410 p.)

LE DEVOIR

POLITIQUE

La baisse du dollar

Parizeau suggère à Martin de se comporter en vrai ministre des Finances

«Minimalement il pourrait se la fermer. Ça aiderait.»

PAUL CAUCHON
LE DEVOIR

Le ministre canadien des Finances Paul Martin ferait mieux de «se la fermer» au lieu de «jouer les Frankenstein» et faire «des peurs au monde».

Et dans l'actuelle situation de perturbation financière au Canada M. Martin «aurait avantage à se comporter comme un véritable ministre des Finances» et à «défendre le dollar canadien».

C'est le commentaire lapidaire exprimé hier après-midi par le premier ministre Parizeau, qui était interrogé sur les fluctuations du dollar et de la Bourse.

Jacques Parizeau a pris connaissance comme tout le monde de la tempête financière déclenchée par la spéculation sur les monnaies européennes, et il prend acte de ce mouvement international, affirmant même que dans un tel contexte «il était d'autant plus important de dire que nous voulons conserver le dollar canadien [advenant la souveraineté]. Il est évident que la spéculation sur le marché des devises est telle qu'on peut flanquer par terre n'importe quelle monnaie (...) C'est pour ça que je n'ai pas pris de risque: on garde le dollar canadien».

Mais le chef du camp de l'OUI a sévèrement blâmé le ministre des Finances Paul Martin pour ses commentaires sur le débat référendaire, laissant entendre que le ministre était responsable d'une part de la difficulté de la devise canadienne.

«Avec la commotion qu'on voit aujourd'hui sur les marchés, plusieurs réalisent comment le ministre des Finances a été irresponsable la semaine dernière, soutient-il. M. Martin s'est

lancé dans une série de peurs, il a voulu jouer au Frankenstein. Il y a un prix à payer pour ça. Mais c'est son problème.»

Le chef du camp de l'OUI a pressé Paul Martin de «cesser de faire des déclarations folichonnes», comme de prédire des pertes d'un million d'emplois au Québec advenant un OUI.

«Cet homme a perdu pendant une semaine la crédibilité qu'un ministre des Finances doit normalement avoir, soutient-il.

«Depuis [hier] matin il cherche à rétablir sa cote. Un ministre des Finances ça ne crie pas. Et quand ça crie, ça provoque des mouvements qu'on regrette.»

Le chef du camp de l'OUI estime que M. Martin «s'est conduit d'une façon non correcte. L'homme a été alarmiste pour des raisons intérieures, il est maintenant pris dans une commotion internationale. Minimalement il pourrait se la fermer, ça aiderait.»

«Peut-être que le ministre se dit maintenant que son rôle devrait être de défendre le dollar canadien. Merci monsieur le ministre!» a-t-il ironiquement conclu.

Le chef du camp de l'OUI a fait ces commentaires hier après avoir prononcé un discours à Montréal devant l'Association des femmes d'affaires du Québec. Devant cet auditoire attentif, il a fait valoir sa certitude qu'un jour le Québec deviendra souverain. «Tout le monde le sait», dit-il.

M. Parizeau s'est également livré à une profession de foi aux accents féministes: les femmes, dit-il, ont toujours été «agentes de changement», et sa propre mère avait été parmi les premières à militer pour le droit de vote des femmes au pays. «J'ai été mis en contact avec le féminisme quelques années à peine après avoir

été sévère», confie-t-il.

S'adressant aux femmes, le chef du camp de l'OUI a ajouté que les femmes vivaient «dans un système qui n'est pas le vôtre depuis des générations», et il a même révélé avoir bloqué des nominations aux commissions régionales sur la souveraineté «parce qu'on ne nous proposait pas assez de femmes».

Il a d'ailleurs pressé l'Association des femmes d'affaires de lui soumettre des noms pour des candidatures — à chaque année le Conseil des ministres doit combler 2000 postes, des conseils d'administration, des organismes variés. «S'il vous plaît, a-t-il lancé, trouvez-moi des noms, organisez votre réseau.»

Jacques Parizeau a répété que le Québec se distinguait en refusant de prendre le «virage à droite» amorcé ailleurs en Amérique du Nord.

Interrogé par une participante sur la question des garderies, il a également déclaré que le système de garderies devrait être plus flexible, et qu'il faudrait s'attaquer à ce problème, afin de permettre «aux femmes qui ont de l'ambition» de ne pas être obligées de finir leur journée de travail à 17 h parce qu'il leur faut aller chercher leurs enfants à la garderie ou à l'école.

Économistes pour le OUI

En après-midi, Jacques Parizeau et son vice-premier ministre Bernard Landry recevaient l'appui d'un quarantaine d'économistes québécois, qui affirment représenter 150 économistes dans le Regroupement des économistes pour le OUI.

Le porte-parole du groupe, Jacques Fortin, explique que plusieurs économistes ont réagi fortement au «dérangement majeur (...) quant à l'utilisation

d'arguments soi-disant économiques pour défendre la position fédéraliste».

Les économistes pour le OUI se disent convaincus que la souveraineté du Québec est faisable et viable, «quant à sa place au niveau de l'OCDE, de ses avantages comparatifs, de ses finances publiques et de son commerce interprovincial et international». Pour M. Fortin, il n'existe aucune relation entre la taille des pays et leur prospérité: «sept des dix pays les plus riches de l'OCDE comptent 10 millions d'habitants ou moins».

M. Fortin se dit également convaincu que les gains résultant de la souveraineté dépassent les simples économies budgétaires occasionnées par la fusion des administrations fédérale et québécoise.

Bouchard réagit

De son côté, Lucien Bouchard renvoie la balle à Jean Chrétien en ce qui regarde les fluctuations du dollar canadien et «l'incertitude politique».

Une des manières d'éviter ce climat d'incertitude, évoqué par le premier ministre fédéral, consisterait pour le gouvernement canadien à s'engager dès maintenant à négocier la proposition québécoise de partenariat économique avec le Canada advenant une victoire du OUI.

C'est ce que le chef du Bloc québécois a expliqué aux journalistes, hier midi après avoir prononcé un discours devant plus de 300 étudiants au cégep de Limoilou.

«Une chose est certaine: c'est que si MM. Chrétien et Martin [ministre des Finances] veulent s'assurer que les marchés financiers maintiennent tout le crédit du Canada et de l'ensemble des provinces, il suffit pour eux de respecter la démocratie.

avec PC

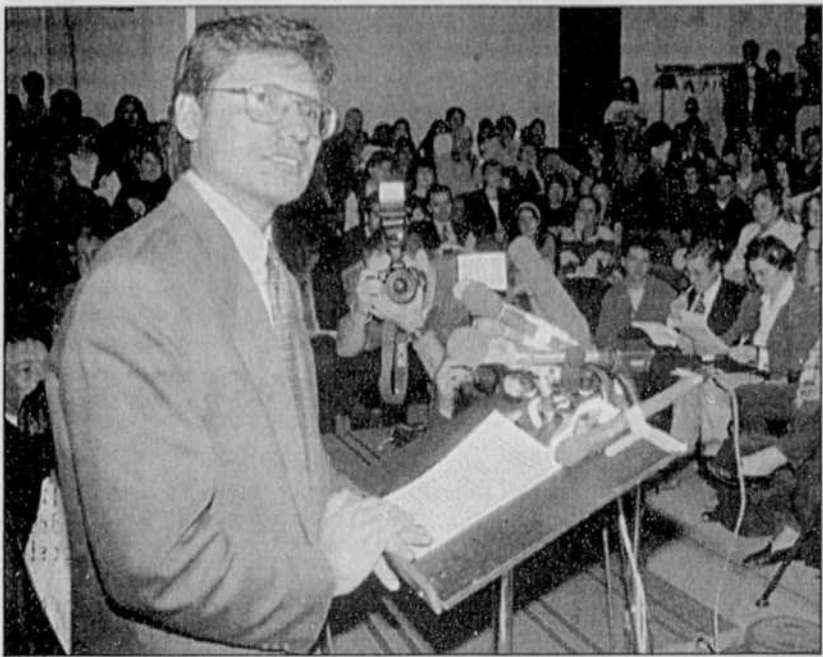


PHOTO PC

Matthew Coon Come devant les étudiants de la Faculté de droit de l'Université McGill.

Le référendum cri d'aujourd'hui

Coon Come utilisera un NON comme arme défensive

KONRAD YAKABUSKI
LE DEVOIR

Le grand chef Matthew Coon Come entend se servir du résultat du référendum que tiendront aujourd'hui les Cris de la baie James pour sommer le gouvernement fédéral d'intervenir pour les «protéger» contre une déclaration unilatérale de souveraineté advenant un OUI le 30 octobre.

Les 12 000 Cris voteront vraisemblablement en très grande majorité contre la question qui leur sera soumise, a tranché hier M. Coon Come. Celle-ci se lit comme suit: «Acceptez-vous que le Québec se sépare du Canada les Cris de la baie James et le territoire cri traditionnel, advenant un OUI au référendum québécois?»

M. Coon Come souhaite profiter de l'appui de son peuple pour arracher au gouvernement fédéral un engagement, avant le référendum, qu'il reconnaîtra leur droit à l'auto-détermination et respectera ses obligations fiduciaires envers les autochtones du Québec si le camp souverainiste l'emporte lundi prochain.

«En tenant notre propre référendum, nous exprimons la volonté du peuple cri et, en ce faisant, nous mettrons le gouvernement fédéral dans une position difficile. Il ne pourra pas reconnaître le référendum québécois [sans reconnaître celui des Cris] parce

que ce sera deux poids, deux mesures. Je l'en défie», a déclaré M. Coon Come hier aux journalistes, peu après s'être adressé à quelque deux cents étudiants à la Faculté de droit de l'Université McGill.

Devant un auditoire bien disposé à sa cause, le grand chef des Cris a réitéré l'argument principal des peuples autochtones selon lequel les obligations du gouvernement fédéral de veiller au respect de leurs droits — inscrites dans la Constitution, les traités et la Convention de la Baie-James — ne peuvent pas être modifiées sans leur consentement. En l'occurrence, il s'est élevé contre les affirmations du camp souverainiste — affirmations récemment confirmées dans un document du Conseil privé —, selon lesquelles ces obligations retomberaient simplement sur le gouvernement québécois advenant la souveraineté.

Les Cris de la baie James ne lésineront pas sur les moyens pour empêcher que le projet sécessionniste n'aille de l'avant sans leur consentement, a martelé M. Coon Come. Ce dernier a énuméré les mesures «non violentes» auxquelles recourront les Cris pour y parvenir, y compris un appel aux tribunaux pour contraindre le gouvernement fédéral à «maintenir et possiblement augmenter l'application des lois et des juridictions fédérales» au Québec et pour «établir l'illégalité et l'illégitimité de l'unilatérale déclara-

tion d'indépendance». Moyen privilégié parmi tous, les Cris sensibiliseront surtout la communauté nationale à leur «inclusion forcée dans un Québec souverain», a tranché M. Coon Come.

Ce dernier a ensuite procédé à une déclaration pour le moins provocatrice. Il a laissé entendre que certains ténors souverainistes, en invoquant le principe du «contrôle effectif» sur le territoire québécois comme moyen de faire respecter une déclaration unilatérale d'indépendance, semblent ne pas exclure l'utilisation de la force pour imposer leur option aux Cris.

«Il me semble clair que les implications profondément dérangeantes de la dernière stratégie des souverainistes n'ont pas été expliquées, et n'ont pas été saisies par les Québécois et les autres Canadiens», a-t-il dit à son auditoire. Rappelant que les Cris ne recourront jamais à la violence, M. Coon Come a demandé: «Face au démantèlement du Canada, c'est qui au juste qui menace d'utiliser la force?»

Cependant, invité par les journalistes à développer ses propos, le grand chef des Cris a concédé qu'une telle intervention des autorités québécoises serait peu probable puisqu'elle ternirait l'image du Québec à l'extérieur du pays au moment même où ce dernier cherchait à obtenir la reconnaissance internationale de sa souveraineté.

Selon M. Coon Come, un terrain d'entente entre son peuple et le gouvernement d'un Québec souverain ne serait jamais possible si ce dernier s'obstine à tenir aux conditions du projet de loi sur l'avenir du Québec. Ce dernier stipule que les garanties offertes peuples aux autochtones «devront s'exercer dans le respect de l'intégrité du territoire québécois». Le chef cri s'est toutefois refusé à tout commentaire quant aux conditions qui seraient acceptables pour son peuple.

M. Coon Come s'est dit «déçu» du peu de place qu'a occupée la question autochtone au cours de la campagne référendaire. Il espère que le résultat de la consultation crie, qui devrait être connu mercredi, établira sans équivoque dans l'esprit des Québécois qu'on «ne peut pas présumer que les frontières actuelles du Québec restent intactes, que la responsabilité fédérale envers les autochtones pourra être transférée à un Québec indépendant, ou que les traités pourront être unilatéralement modifiés sans le consentement des Cris» advenant la souveraineté.

«A moins que les Cris n'y donnent leur consentement dans notre référendum, nous demeurerons, avec nos territoires, associés au Canada.»

Outre les Cris, les Inuits du Québec tiendront leur propre référendum jeudi sur la question suivante: «Acceptez-vous que le Québec devienne souverain?»

Johnson blâme les souverainistes

Le dollar «ne flotte pas, il coule» dit-il

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

Hull — Daniel Johnson a fait tomber le blâme hier sur ses adversaires souverainistes qui ont créé la tourmente référendaire dans laquelle le dollar canadien est maintenant plongé.

«Il ne flotte pas, il coule. La question est de savoir à quoi est-ce attribuable? (...) Le camp de l'OUI me fait penser à quelqu'un qui frappe sur la tête de quelqu'un d'autre et qui lui dit: ton crâne ébrèche ma matraque. Ce n'est pas à cause du comportement de qui ce soit sauf celui du camp de l'OUI», a lancé un Daniel Johnson cynique devant les prétentions des ténors du OUI qui accusent les fédéralistes de la chute du dollar.

Mais le cynisme s'arrête là. L'inquiétude est visiblement grandissante au sein du camp du NON qui perdrait du terrain, selon les sondages. Daniel Johnson a tenté hier de contrer le ressac provoqué par son propre cafouillage du week-end à propos d'éventuels changements constitutionnels.

Invité à s'adresser aux gens d'affaires de la Chambre de commerce de l'Outaouais, M. Johnson a d'entrée de jeu donné le ton à un discours aux allures dramatiques. «L'heure est très grave. Le moment est sérieux. (...) Nous sommes à sept jours de la décision de survie de notre pays», a-t-il dit d'une voix éraillée.

Voulant limiter les dégâts de son appel à Ottawa que le premier ministre Jean Chrétien a rejeté, Daniel Johnson a voulu se montrer rassurant en opposant l'«incertitude» d'un OUI aux garanties d'un Canada prêt au changement. «Nous avons d'ici quelques années à continuer à décider d'améliorer un pays imparfait mais que l'on connaît. On connaît les façons d'en corriger les imperfections», a affirmé le chef fédéraliste sans toutefois indiquer quelles seraient ces voies à emprunter.

Il a par contre soutenu, plus tôt en matinée, qu'une réforme constitutionnelle nécessite deux étapes. «Il faut commencer par rejeter la séparation et ensuite espérer que le gouvernement du Québec veuille négocier de bonne foi un renouvellement du Canada», a précisé M. Johnson pour qui la victoire du OUI risque d'entraîner une longue et périlleuse chicane. «Les seules discussions qu'il va y avoir après un OUI, c'est de savoir comment on se déchire le pays entre nous, comment on se partage ce qui en reste et comment on paie les dettes qui ont été accumulées. C'est ça le partenariat», s'est inquiété Daniel Johnson.

Aux gens de l'Outaouais, bastion fédéraliste s'il en est, M. Johnson a d'ailleurs souligné la menace de pertes de

20 000 emplois qui planent au-dessus des fonctionnaires fédéraux au lendemain d'un OUI. «Ils [les ténors du OUI] sont en train de mettre l'Outaouais à terre et ils mettent la faute sur le dos du fédéral», s'est offusqué le chef des forces du NON.

Par la suite, M. Johnson a été confronté au malaise de quelques partisans du NON sur les ondes de la station radiophonique CJRC. Ainsi, un auditeur fédéraliste a reproché la «passivité» du camp du NON dans la région de la capitale canadienne. Un autre auditeur, se disant jusque là indécis, a affirmé qu'il accorderait son vote à l'option souverainiste le 30 octobre, convaincu du changement proposé par les Parizeau et Bouchard.

Daniel Johnson continue, pour sa part, à soutenir que les changements sont possibles au sein du Canada. «On n'est pas seul dans notre coin, a-t-il précisé. Qu'on arrête donc d'écouter Jacques Parizeau qui dit que l'on est isolé et opprimé. Ce n'est pas le Québec que je connais, celui que je connais se tient debout.»

Invité à expliquer pourquoi, malgré son enthousiasme, l'expression de société distincte continue de rebuter les autres provinces canadiennes, M. Johnson a pointé la mauvaise interprétation qu'on en fait les autres. «Ils ont l'impression qu'on est mieux que les autres. Il y a cette espèce de perception qui, lorsque l'on dit que nous sommes distincts, eux sont ordinaires.»

L'animateur radiophonique a alors fait valoir à M. Johnson qu'à chaque fois que le Québec s'apprête à négocier des pouvoirs, tout «bloque». «Ça c'est normal. (...) Parce que les gens croient qu'on veut leur arracher quelque chose alors que c'est d'exercer nous-mêmes, dans notre intérêt, des pouvoirs qui leur reste s'ils veulent les exercer. Aucune des neuf autres provinces n'a jugé bon de s'approprier la maîtrise en immigration», a affirmé le chef fédéraliste.

Ce dernier a par ailleurs, pour la première fois depuis le début de la campagne référendaire, commenté indirectement les plus récents sondages qui donnent une avance à son adversaire. «C'est pas son message [celui de Jacques Parizeau] qui a tant d'impact, c'est l'illusion du partenariat. Ce qui fait la différence à ce moment-ci dans les sondages, c'est qu'il y a 30 % qui vont voter OUI en pensant améliorer le fédéralisme canadien. Ils sont trompés par le message des ténors du OUI», analyse M. Johnson.

De plus, ce dernier a lancé une phrase qui détonne avec son discours à savoir presque exclusivement économique depuis quelques semaines: «On fait pas juste un pays pour les piastres dans un sens comme dans l'autre. Il faut regarder ça de façon plus large.»

Le Québec, société distincte

«Jamais» dit Wells

PRESSE CANADIENNE

Accorder au Québec le statut de société distincte est un prix trop élevé à payer, a déclaré hier le premier ministre terre-neuvien Clyde Wells.

Bien que le Québec soit effectivement différent, a-t-il ajouté, aucune province ne devrait avoir un statut spécial. «Je ne serai jamais prêt à accepter que mon état de citoyen de ce pays soit de quelque façon inférieur à celui de l'habitant d'une autre province, en raison de la langue, la culture, la taille de la province, la puissance économique, la couleur de mes cheveux, l'origine ethnique ou quoi que ce soit d'autre», a-t-il dit à l'extérieur de l'assemblée législative terre-neuvienne.

Le chef libéral Daniel Johnson a mis de l'avant cette question samedi dernier, lorsqu'il a réclamé au premier ministre Jean Chrétien qu'il fasse savoir s'il reconnaîtrait au Québec le statut de société distincte, après un NON le 30 octobre.

Jean Chrétien avait d'abord rejeté cette éventualité, avant de publier dimanche un communiqué commun avec Daniel Johnson dans lequel tous deux disaient appuyer le concept de société distincte.

Distincte, oui, mais statut particulier, non, a répliqué hier Clyde Wells. «Sans le moindre doute, vous pouvez reconnaître que le Québec représente une société différente... mais cela ne justifie pas un statut spécial.»

«Il n'y a aucune raison pour laquelle la province de Québec devrait avoir un plus grand mot à dire sur les questions de politique des transports ou de défense nationale ou sur d'autres questions qui concernent l'ensemble du peuple du Canada.»

ROLEX

Lady Oyster Perpetual
Acier inoxydable

Lady-Datejust
Acier et or 18 carats
Cadran diamant

Datejust
Acier et or 18 carats

GMT-Master II
Acier inoxydable

Bijouterie
GAMBARD
Vente et service technique
630-A, rue Cathcart, Montréal, centre-ville
866-3876
BIJOUTIER AUTORISÉ ROLEX

LE DEVOIR

LE MONDE

PERSPECTIVES

Le nouveau chef de l'«éléphant africain»

Henri Konan Bédié, le président ivoirien sortant a largement remporté (plus de 90 %) les élections présidentielles de dimanche, marquées par un faible taux de participation (moins de 50 %). Le scrutin a souffert du boycottage de l'opposition (près de 80 partis) qui protestait contre un code électoral qui ne rend éligible à la présidence que les Ivoiriens de naissance, nés de père et de mère eux-mêmes ivoiriens de naissance.

L'«éléphant de l'Afrique» a donc plébiscité le dauphin de Félix Houphouët-Boigny sans trop de surprise. Après tout, diront les plus cyniques, les résultats de n'importe quelle élection en Afrique ne frisent-ils pas souvent les trois chiffres?

«C'est une victoire du peuple parce que le peuple a voté», a dit Henri Konan Bédié. Peut-être, mais qui disait qu'à vaincre sans péril on triomphe sans gloire? Bédié, 61 ans, avait succédé sans trop de mal au «Vieux» (surnom donné à Houphouët-Boigny par mort en 1993), mais il avait besoin de la légitimité des urnes pour gouverner son pays aux 60 ethnies.

La-t-il désormais cette légitimité que tout chef d'État africain semble rechercher à l'aune de la mondialisation de la démocratie?



Antoine Char

Son seul adversaire était Francis Wodjié, du Parti ivoirien des travailleurs, une petite formation de gauche sans grands moyens. Il obtient 3,75 % des suffrages.

Le résultat aurait-il été différent si le dernier premier ministre de Houphouët-Boigny n'avait pas été éliminé de la course à la présidence?

Alassane Dramane Ouattara, 53 ans, aurait sûrement donné le fil à retordre à Bédié, mais les Ivoiriens n'auraient en définitive pas oublié que

ce dernier était bel et bien l'«enfant chéri» du «Vieux» qui lui avait confié plusieurs postes importants depuis l'indépendance de la Côte-d'Ivoire en 1960.

Cela compte dans un État où l'ombre du «père de la Nation» plane toujours sur le paysage politique du pays le plus développé de l'Afrique noire francophone.

Bédié est «un produit dont tout le monde raffole», selon la métaphore journalistique de Laurent Dona Fologo l'ex-rédacteur en chef de Fraternité Matin (quotidien pro-gouvernemental) et directeur de campagne du chef de l'État ivoirien.

«L'actif du bilan de Henri Konan Bédié, c'est le nouvel élan de prospérité imprimé à une économie nationale qui était déclinante», devait-il rappeler tout au long de la campagne marquée par de sanglantes émeutes (une vingtaine de morts) dans un pays traditionnellement sans violence politique.

Après une décennie de vaches maigres, la croissance bat son plein et devrait atteindre les 7 % cette année grâce notamment à la hausse des cours mondiaux du cacao (la Côte-d'Ivoire est le premier producteur mondial) et du café (septième producteur mondial).

Depuis la désignation du successeur constitutionnel de Houphouët-Boigny, l'économie s'est assainie (inflation en baisse constante, budget plus équilibré, dette extérieure de 20 milliards de dollars moins galopante): la Côte-d'Ivoire se remet à bouger économiquement même si ses avancées sont fragiles.

Contrairement à bon nombre de pays africains, ce pays de 14 millions d'habitants n'a jamais été irrémédiablement condamné au sous-développement.

Alors que l'Afrique déverse régulièrement son lot de nouvelles désespérantes, la Côte-d'Ivoire rassure, est citée en exemple dans les salons internationaux.

Pour en finir définitivement avec le sous-développement, il faudrait néanmoins que le pays se cramponne à une croissance économique annuelle de 10 %. Pari difficile, puisque le développement de tous les pays africains dépend d'abord et avant tout des cours mondiaux des matières premières.

La Banque Mondiale, qui connaît bien Konan Bédié puisqu'il a longtemps représenté son pays auprès de cette institution de Bretton-Woods, estime que lorsque la croissance des pays industrialisés croît d'un point, celle du continent noir progresse d'un demi-point.

L'élection de dimanche est la deuxième depuis le décès du «Vieux» en décembre 1993, après 33 ans de pouvoir, et la seconde depuis l'instauration du multipartisme en 1990.

Elle aura montré que Henri Konan Bédié est meilleur économiste que fin politique, selon les observateurs de la scène politique ivoirienne. Sans suspense, sans surprise, le scrutin de dimanche aura en tout cas signalé aux plus sceptiques que la démocratisation balbutiante de l'Afrique bat son plein.

Il y a encore cinq ans, le continent le plus pauvre de la planète comptait une trentaine de dictatures où de régimes à partis uniques pour seulement trois démocraties.



PHOTO REUTERS

Le président américain Bill Clinton et le président russe Boris Eltsine admirent le paysage de la vallée de l'Hudson, du parc de la demeure de l'ancien président Franklin D. Roosevelt, à Hudson Park, où se sont déroulés leurs entretiens hier.

Clinton et Eltsine en désaccord sur la Bosnie

Hyde Park (AFP) — Le sommet américano-russe d'hier à Hyde Park, près de New York, n'a pas permis de résoudre la question des modalités de la participation russe à une éventuelle force de paix en Bosnie, mais a permis «certains progrès», a affirmé le président Bill Clinton.

Au cours d'une conférence de presse commune avec M. Eltsine à l'issue de près de quatre heures de discussions, M. Clinton a indiqué que les discussions sur ce sujet entre les deux pays se poursuivraient cette semaine au niveau des ministres de la Défense William Perry et Pavel Gratchev.

Les deux ministres doivent se retrouver en fin de semaine dans le Kansas, à l'occasion de manœuvres militaires américano-russes.

«Nous sommes tombés d'accord sur l'importance de la participation de la Russie à l'application de l'accord», a déclaré le président américain.

Il a indiqué que les deux hommes avaient discuté «certains détails sur lesquels nous sommes tombés d'accord et d'autres pour lesquels nous avons décidé de laisser travailler nos experts militaires», se refusant à fournir le moindre détail.

Pour sa part, M. Eltsine a assuré que le président américain et lui-même «s'étaient accordés aujourd'hui sur le fait que les forces armées russes participeront à une force de maintien de la paix en Bosnie.

Les Etats-Unis affirment que cette force doit être placée

sous le commandement opérationnel de l'OTAN, ce que la Russie refuse.

Comme on lui demandait si M. Eltsine avait maintenu ce refus, un haut responsable américain a répondu sous le couvert de l'anonymat: «En bref, oui (...) Le président Eltsine ne pense pas que les troupes russes devraient être sous le commandement de l'OTAN».

M. Eltsine n'a mentionné à aucun moment durant la conférence de presse le désaccord sur l'élargissement de l'OTAN.

En outre, M. Clinton a fait état d'«accords» sur trois points entre les deux pays, dont le principal porte sur la conclusion l'an prochain d'un traité d'interdiction global de tous les essais nucléaires (CTBT), y compris ceux de très faible puissance («zero yield»).

Il s'agit là d'un objectif des Etats-Unis, M. Clinton ayant adopté cette position en août. La France soutient également cette position.

Les deux autres concernant l'engagement à œuvrer pour la ratification du deuxième Traité de réduction des armements stratégiques (START II), signé en janvier 1993, et la poursuite d'une «étroite coopération» en matière de sécurité nucléaire, a expliqué M. Clinton.

Par ailleurs, selon le haut responsable américain déjà cité, M. Eltsine a présenté lors du sommet la réponse de la Russie à la proposition de l'OTAN, faite en septembre, d'un réaménagement du traité de réduction des Forces conventionnelles en Europe (CFE). Mais «cela ne veut

Cinquantième anniversaire des Nations unies

Le mauvais payeur américain

Nations unies (Reuter) — La France, la Grande-Bretagne et plusieurs pays d'Afrique ont reproché hier aux Etats-Unis de priver l'ONU de moyens financiers, mais ils ont présenté des propositions divergentes pour une réforme du partage des pouvoirs au sein de l'organisation internationale.

Au deuxième jour des cérémonies du cinquantième anniversaire des Nations unies, Jacques Chirac a estimé que Washington avait placé l'ONU au bord de la faillite en s'abstenant de verser 1,25 milliard de dollars de contributions.

Devant l'Assemblée générale, le président français a jugé inacceptable que de nombreux pays, à commencer par «le premier d'entre eux», accumulent des arriérés et menacent

ainsi dans son fonctionnement une organisation dont les dirigeants mondiaux sont venus «réaffirmer qu'elle est irremplaçable».

Le premier ministre britannique John Major, qui a vivement dénoncé l'inefficacité des Nations unies, s'en est pris lui aussi aux Etats-Unis en soulignant la nécessité de verser intégralement les contributions et d'éliminer les arriérés.

«L'ONU traverse une crise financière. Il n'est pas admissible que des Etats membres jouissent de la représentation sans taxation», a-t-il dit en jouant sur les termes de la formule de ralliement des révolutionnaires américains du 18e siècle: «Pas de taxation sans représentation».

John Major s'est dit favorable à la convocation d'une assemblée générale

sur la question des arriérés et des quote-parts. Il a également appelé de ses vœux une profonde réforme de l'ONU, trop dépendante à son goût, en prônant la suppression pure et simple de plusieurs agences spécialisées.

Jacques Chirac a proposé de rendre «plus représentatif le Conseil de sécurité en élargissant le cercle de ses membres permanents à l'Allemagne, au Japon et à quelques grands Etats du Sud» qu'il n'a pas désignés.

Le président sud-africain Nelson Mandela a lui aussi réclamé un changement de composition du Conseil de sécurité pour mieux traduire la diversité internationale et «assurer l'égalité des pays dans l'exercice du pouvoir».

Les suites du partage de la Bosnie

Les Bosno-serbes veulent une confédération avec la Serbie

Bijeljina (AFP) — Le «parlement» des Serbes de Bosnie a adopté hier un document revendiquant le droit de se confédérer avec République fédérale de Yougoslavie (RFY — Serbie et Monténégro).

Les députés ont clos en début d'après-midi leurs travaux commencés la veille et qui ont donné lieu notamment à la désignation d'un nouveau «premier ministre» en la personne du maire de Banja Luka, Rajko Kasagic, en remplacement de Dusan Kozic, destitué une semaine auparavant.

Le choix d'un représentant de Banja Luka reflète le souci du chef politique des Serbes de Bosnie, Radovan Karadzic, de réduire les tensions entre cette ville — qui revendique le statut de «capitale» serbe bosniaque — et le pouvoir «central» installé à Pale, près de Sarajevo.

Le document adopté définit les «principes pour un accord constitutionnel» entre la Republika Srpska (RS) et la Fédération bosno-croate (FBC), en prévision des négociations de paix qui doivent débiter le 31 octobre dans l'Ohio.

Trois responsables serbes bosniaques participeront à ces négociations, au sein d'une délégation de la RFY: le «vice-président» Nikola Koljevic, le «président du parlement» Momcilo Krajinik, et Aleksa Buha, «ministre des Affaires étrangères».

Un autre document adopté fixe les «priorités territoriales» de la RS. Les Serbes demandent notamment que la largeur du «corridor de Posavina» soit portée à 20 km. Ce couloir, reliant les territoires sous contrôle serbe dans l'est et l'ouest de la Bosnie, n'exécède guère quelques kilomètres de largeur actuellement.

Ils réclament aussi une continuité territoriale entre la partie de Sarajevo sous leur contrôle et le reste de la RS, ainsi qu'une sortie sur la mer Adriatique.

Les «principes constitutionnels» approuvés par le «parlement» sont les suivants:

■ La RS et la FBC forment une Union.

■ La RS et la FBC ont des droits égaux.

■ Les organes communs de l'Union (Présidence, Parlement, Cour constitutionnelle) sont formés sur une base paritaire, avec droit de veto pour chacun des deux membres de l'Union.

■ La politique étrangère, dont les bases sont définies par consensus entre les parlements des deux membres de l'Union, est du ressort de l'Union. Les deux parlements peuvent décider que d'autres questions seront temporairement du ressort de l'Union.

Les membres de l'Union peuvent entretenir des relations internationales, adhérer à des organisations internationales et conclure des accords internationaux, si cela n'est pas au détriment de l'Union.

■ La législation des membres de l'Union assurera des élections libres et démocratiques pour les organes d'Etat des membres de l'Union. Ces organes élus désigneront leurs délégations au sein des organes communs de l'Union.

■ La RS a le droit d'établir des liens de confédération avec la RFY, de même nature que ceux qui sont prévus pour la confédération entre la Croatie et la FBC.

■ Chaque membre peut, à l'expiration d'une année à dater de la conclusion d'un accord de paix, organiser sur son territoire un referendum sur son maintien au sein de l'Union.

■ La force multinationale de maintien de la paix dans l'Union ne peut être déployée en territoire de la RS (à long de la frontière avec la FBC) qu'avec l'accord du Parlement de la RS.

Nouveau premier ministre à Haïti

Port-au-Prince (AFP) — Mme Claudette Antoine Werleigh, 49 ans, actuellement ministre des Affaires étrangères, a été choisie par le président haïtien Jean-Bertrand Aristide pour être son nouveau premier ministre à-t-on appris hier de source parlementaire informée.

Cette désignation, après la démission du premier ministre Smarck Michel, doit être approuvée par les deux chambres du parlement. Le nouveau premier ministre devra ensuite obtenir un vote de confiance du parlement sur sa déclaration de politique générale. Mme Werleigh, qui appartient au courant progressiste haïtien, est considérée comme idéologiquement proche de M. Aristide.

Née au Cap-Haïtien, deuxième ville du pays, elle a fait ses études chez les sœurs canadiennes de la Congrégation de Sainte Croix, au Collège Regina Assumpta du Cap-Haïtien, avant d'obtenir à Port-au-Prince une licence en droit, puis un diplôme en éducation des adultes à l'Université CREFAL de Mexico. Elle est également diplômée en technologie médicale de la Franklin School of Arts and Sciences de Philadelphie, et en sciences médicales de l'Université de Madrid.

Sanglant début de campagne en Algérie

Alger (AFP) — Le lancement de la campagne électorale pour la présidentielle a été marqué par deux attentats sanglants à la voiture piégée qui s'agitaient, hier, les craintes de nombreux Algériens.

La campagne a débuté dimanche dans une atmosphère tendue et dans la crainte d'une escalade de la violence durant les trois semaines qui doivent conduire au premier tour, le 16 novembre.

Dimanche, quelques heures après l'ouverture de la campagne, huit personnes étaient tuées et 82 autres blessées par l'explosion d'un véhicule piégé à Relizane, selon les services de sécurité.

A Alger, cinq personnes étaient blessées dans un attentat similaire contre un commissariat à Baraki, dans la banlieue est, a annoncé hier la presse.

En outre, un haut fonctionnaire du

ministère de l'Intérieur, Khoudir Berrah, a été assassiné par balles au moment où il déposait son fils devant un lycée à El Biar, sur les hauteurs d'Alger.

A Relizane, c'est le siège de la police communale qui était visé, selon des informations non confirmées. Les gardes communaux sont une des pièces maîtresses du dispositif sécuritaire face aux attaques des islamistes.

Le chef du gouvernement Mokdad Sifi avait récemment annoncé que la sécurité des quelque 32 000 bureaux de vote serait renforcée. Les autorités avaient commencé, dès le 1er juin, à rappeler des milliers de réservistes de l'armée pour l'encadrement du scrutin.

Mais ces mesures n'ont pas suffi à dissiper les craintes. La nouvelle tactique des groupes armés, privilégiant les attentats à la voiture piégée, est très difficile à contrer.

Au cours des dernières semaines, les forces de sécurité ont annoncé avoir démantelé plusieurs ateliers de fabrication de bombes et saisi de très importantes quantités d'explosifs. Les autorités ont assuré que les attentats n'empêcheraient pas la tenue de l'élection et appelé la population à redoubler de vigilance.

Mais la crainte des attaques à la voiture piégée entretient une psychose au quotidien dans la population, qui évite désormais de fréquenter les lieux publics ou de s'approcher des commissariats.

La campagne des trois candidats opposés au président Liamine Zerroual a débuté discrètement dimanche et dans les rues de la capitale, rien n'indiquait que le pays était entré dans la dernière ligne droite du scrutin, près de quatre ans après l'annulation du premier tour des législatives, remporté par le FIS.

Cette petite boîte a déjà transporté des tonnes de matériel médical et scolaire vers des millions d'enfants dans le monde.



À l'Halloween, remplissez-la encore.



POUR L'AVENIR DES ENFANTS

É D I T O R I A L

Les Nations unies à 50 ans

François Brousseau

Le 24 octobre 1945, la Charte de San Francisco instaurant l'Organisation des Nations unies, entrainait en vigueur. Cinquante ans jour pour jour après son inauguration à New York, l'ONU, critiquée de toutes parts et souvent avec raison, n'en représente pas moins, pour le meilleur ou pour le pire, un élément incontournable de l'ordre — ou du désordre — mondial.

Au-delà des petits fours et des soirées mondaines, dont le grand rendez-vous de New York — plus de 150 chefs d'État et de gouvernements, y compris Bill Clinton et Fidel Castro sur une même photo — est l'illustration, au-delà du gaspillage (à New York) et de l'impuissance (du Rwanda à la Bosnie) qu'il est banal d'attribuer à l'organisation, pourrait-on se passer d'un tel forum? La réponse est: non.

D'un côté, un Bill Clinton critique à juste titre — reprenant l'argumentation américaine traditionnelle — la bureaucratie pléthorique de l'ONU et sa gestion plus ou moins rigoureuse. L'image du bureaucrate africain ayant sa planche dans un bureau du 18^e étage avec vue imprenable sur la rivière Hudson est peut-être un stéréotype exagéré. Il n'en reste pas moins que l'ONU a besoin d'une sérieuse cure d'amaigrissement, qui a d'ailleurs déjà commencé.

De l'autre côté, il y a la réponse d'un Jacques Chirac, qui a accusé directement les États-Unis de ne pas payer leur dû (les impayés américains comptent pour 40 % du déficit de 3 milliards de l'organisation). La critique de Chirac met en exergue un autre problème du monde contemporain dont l'ONU est fatalement le reflet: l'égoïsme des riches.

Autre critique adressée à l'ONU, et indirectement aux Américains, résumée dimanche par Fidel Castro: le «nouveau colonialisme» dont l'organisation se rendrait coupable. Même si le message d'une telle analyse — le dernier vrai dictateur latino-américain — est peu à même de donner des leçons de démocratie, force est de reconnaître qu'une telle accusation n'est pas absurde.

Face aux urgences qui se posent à elle — Bosnie, Rwanda, Somalie — les vraies décisions prises par l'ONU sont le fait du Conseil de sécurité. Or, qui

contrôle le Conseil de sécurité? Ses membres permanents: États-Unis, France, Angleterre, Russie et Chine. Et plus particulièrement les trois premiers. Et plus spécialement encore... le premier de ces trois.

Ainsi, quand les Casques bleus débarquent en Somalie ou en Haïti — fût-ce incontestablement pour «faire le bien» humanitaire — cette impression de néocolonialisme reste forte.

Autre problème: la composition même du Conseil de sécurité. Ce Conseil est le reflet d'une époque révolue: l'immédiat après-guerre de 1945. Où sont, en effet, les nouveaux «grands» du monde — Allemagne, Japon, Nigeria, Brésil — dans la distribution des rôles? La bouderie d'Helmut Kohl — grand absent du gigantesque *pow-wow* de New York — n'est pas innocente. Elle est une protestation reliée à un état de fait que les Allemands ne sont pas les seuls à trouver injuste.

Si l'ONU

n'existait pas, il

faudrait l'inventer.

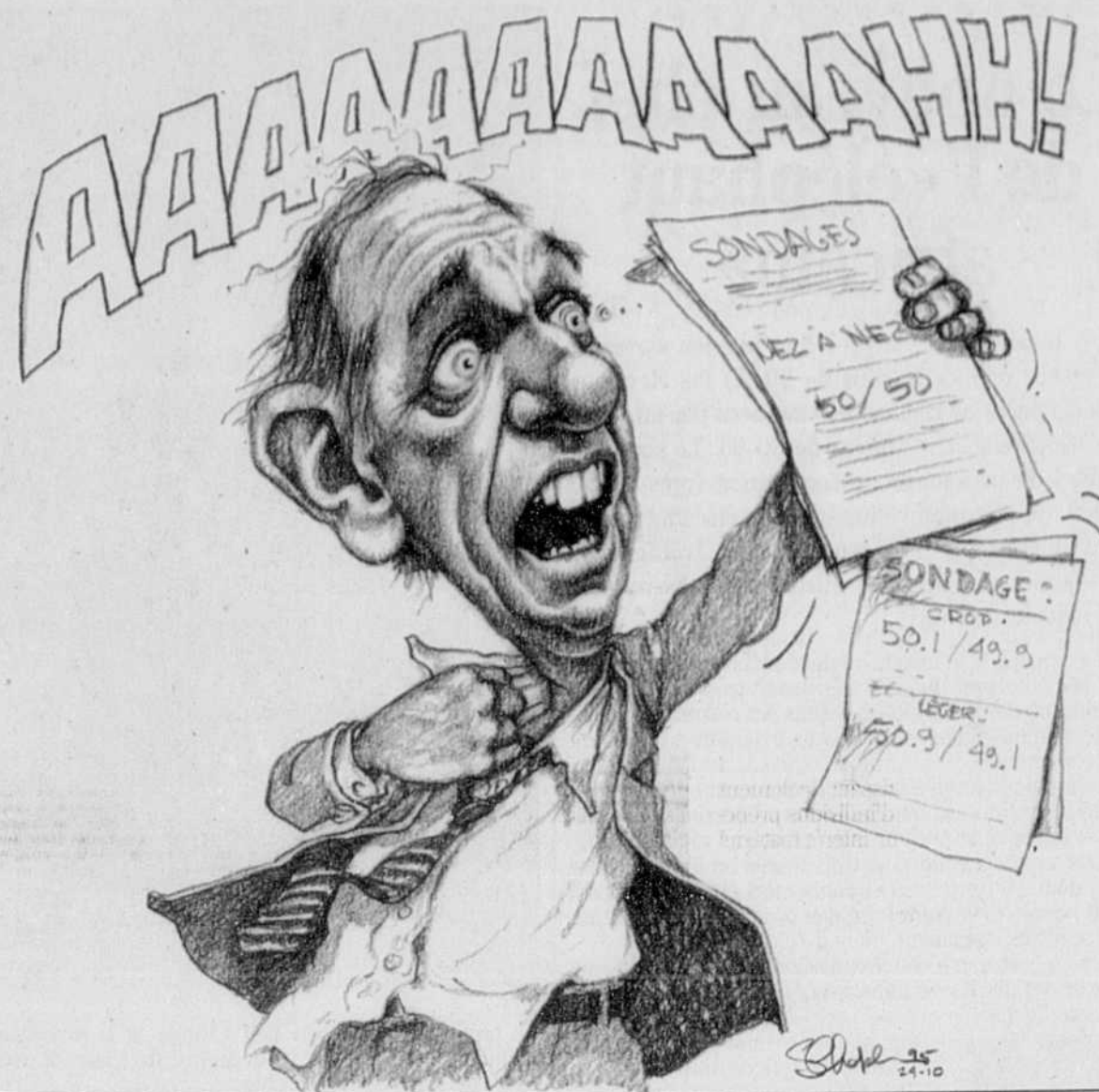
Paix et justice sociale: telles sont, telles devraient être les deux missions fondamentales de l'Organisation des Nations unies, cinquante ans après sa création. Ces deux objectifs sont en tout cas omniprésents dans la litanie des discours de chefs d'État qui se termine aujourd'hui dans l'enceinte de l'Assemblée générale.

Comment arriver à cet objectif? L'idée d'un Conseil de sécurité économique — *alter ego* du Conseil de sécurité actuel — mérite d'être examinée.

«Maintien de la paix» à revoir. Conseil de sécurité à rendre plus représentatif. Bureaucratie à ranimer. Activités à recentrer autour de la paix et de l'équité économique. Si elle veut demeurer pertinente en l'an 2000, l'Organisation des Nations unies a du pain sur la planche.

Mais malgré tous ses torts, l'ONU aura toujours pour elle, et quoi qu'on en dise... le mérite d'exister.

DANS LE CALME DE SON BUREAU,
JOHNSON ÉTUDIE LES SONDAGES...



Le coup de maître de Farrakhan

Washington — Louis Farrakhan a réussi un coup de maître. Son rassemblement de centaines de milliers d'hommes noirs fut un gros succès. Lorsque la chienne sur l'assistance sera oubliée (les estimations varient entre 400 000, 870 000 et plus d'un million), l'appellation — *The Million Man March* — restera.

Avec ce succès, Farrakhan, chef d'une secte musulmane minoritaire et démagogue séparatiste et antisémite, comble un vide de leadership dans la communauté afro-américaine. Deux hommes noirs — M. Farrakhan et le général Colin Powell — représentent aujourd'hui des forces imprévisibles dans la politique américaine.

La réunion du 16 octobre a donné lieu à deux événements — l'un sur l'estrade et l'autre dans la foule — différents mais plus reliés qu'on veut bien le croire.

Sur le gazon qui s'étend de Capitol Hill vers le Washington Monument et le Lincoln Memorial, ce fut une assemblée très spéciale. «Une expérience unique pour moi, racontait un collègue noir d'un bureau voisin. J'étais parmi une foule d'hommes noirs, mais sans aucune tension. C'était comme un rassemblement d'hommes dans une immense église.»

En marchant sur le gazon, vers la fin de l'après-midi, je me disais que l'atmosphère était empreinte de réflexion et de contacts humains, plus qu'on l'aurait cru en écoutant les discours à la télévision. Il faut dire qu'il y a matière à réflexion pour un homme noir aux États-Unis.

Le taux de chômage est de 13 %, plus que deux fois celui des Blancs. S'il y a 7 % des hommes blancs en prison, le nombre atteint 32 % chez les Noirs. Il y a plus d'hommes noirs en prison qu'à l'université, ce qui s'explique en partie par le fait que la sentence obligatoire pour posses-



GRAHAM FRASER

de la drogue de choix des jeunes noirs, la cocaïne «crack», est trois fois plus longue que la sentence pour possession de cocaïne en poudre, la préférée des Blancs.

Chez les Américains blancs, 35 % des familles sont monoparentales; parmi les Noirs, c'est 75 %.

Malgré 30 ans d'efforts et une politique de discrimination positive que les républicains veulent écarter, la discrimination traditionnelle persiste. Le policier raciste Mark Fuhrman n'est pas le seul à rendre la vie difficile pour les Noirs. Le malaise et la froideur envers eux se manifestent de plusieurs façons.

Mon collègue en sait quelque chose. Jeune journaliste, il fut récupéré par un service de nouvelles à Washington il y a deux ans, pour répondre aux exigences d'une pré-tendue «diversité» de la part de la direction. Enthousiaste, mais peu expérimenté, il était le seul Noir parmi une douzaine de journalistes qui, eux, avaient dû passer par plusieurs emplois dans des petits journaux de province avant d'accéder à un poste à Washington, et qui regardaient d'un mauvais œil la montée d'un jeune Noir à qui on avait épargné plusieurs étapes.

Le jour où un journaliste de dix ans d'expérience fut disponible, on l'engagea, même s'il n'y avait pas d'ouverture dans ce bureau. Bonjour jeune homme! Tout à coup, mon collègue se retrouva chez lui, disposé à assister à la *Million Man March* sans

demander la permission à personne.

Un autre événement s'est déroulé sur l'estrade, où M. Farrakhan demandait et recevait la reconnaissance comme porte-parole noir.

C'est une voix rauque qui s'est fait entendre par des millions d'Américains cette journée-là. Son discours, fleuve de deux heures et demie était complet: sa théologie, avec son mysticisme et sa numérogie; la dénonciation des fondateurs de la république qui avaient des esclaves; et les conseils de gros bon sens: évitez la drogue et la violence et soyez de bons pères de famille.

Mais ce discours fut à cent lieues de celui, idéaliste et ouvert, de Martin Luther King en 1963. S'il était un rêve pour certains, disait un Farrakhan le lendemain, parlant de lui-même avec un certain triomphalisme, il était un cauchemar pour d'autres.

Il y a eu également un message politique. M. Farrakhan a lancé une campagne d'inscription des Noirs sur la liste électorale et parlé d'une troisième force politique. Il renonce à se présenter comme candidat, mais Jesse Jackson peut bénéficier de cette troisième force. Ce dernier, deux fois candidat à l'investiture démocrate, songe à se présenter comme indépendant.

Il y a un intérêt mutuel pour MM. Farrakhan et Jackson de travailler ensemble. M. Farrakhan peut utiliser la respectabilité que M. Jackson a développée pour amadouer son image provocatrice. Et en même temps, M. Jackson a besoin de la crédibilité dont jouit M. Farrakhan dans les ghettos sans espoir des centres-villes abandonnés par la majorité blanche et la classe moyenne noire.

Pendant que M. Powell réfléchit et que MM. Farrakhan et Jackson se préparent, les politiciens dits traditionnels comme Bob Dole et Bill Clinton doivent ressentir une certaine nervosité.

Entre dérapage et rattrapage

Gilles Lesage

«L'intérieur de la fédération canadienne, nous formons une société distincte», rappelle l'option du NON dans la brochure officielle du référendum transmise à tous les électeurs. «Notre identité se manifeste notamment par notre langue commune, notre culture et nos institutions. Elle n'est pas en cause, ne dépendant ni du présent référendum, ni de débats constitutionnels.»

Et pourtant, reprise hors texte, du bout des lèvres du premier ministre Chrétien, mercredi dernier, cette simple affirmation a soulevé une controverse qui risque d'être un point tournant de la campagne qui s'achève. Car elle a fait ressortir à quel point extrême le camp du NON, en se limitant à faire le procès du OUI et à chanter la gloire du *statu quo*, prive les Québécois d'une attente profonde et légitime: celle de quoi il en retourne à faire confiance à Daniel Johnson plutôt qu'à Jacques Parizeau, lundi.

La vice-présidente du NON, Liza Frulla, a cru bien faire en demandant à M. Chrétien d'enchaîner le principe de la société distincte dans la Constitution canadienne. Pas question de prendre un tel engagement, rétorque vivement le premier ministre fédéral aux Communautés. À M. Johnson qui fait une supplique semblable — pour quoi ne pas donner un peu de substance à un principe généralement admis, fait-il valoir sensément — M. Chrétien oppose une autre fin de non-recevoir.

Cette rebuffade — en tout cas l'épisode est perçu comme tel par la presse — entraîne dans son sillage un sérieux dérapage. M. Johnson le reconnaît lui-même. Il ar-

rache finalement de M. Chrétien un communiqué conjoint, dans lequel les deux leaders rappellent qu'ils étaient, sont encore et resteront en faveur de la reconnaissance du Québec comme société distincte. Misérable manœuvre de rattrapage — damage control, comme on dit dans l'autre langue officielle — de la part du chef du NON, obligé de quémander une évidence aussi criante.

À vrai dire, on comprend fort bien que M. Chrétien ne veuille pas dévier de son plan de match et de sa stratégie nihiliste, encore moins concocter en catastrophe quelque engagement, à l'instar de son mentor Trudeau, en mai 1980.

En un sens, c'est tout à son honneur. Il évite ainsi qu'on doive lui rappeler que le concept de société distincte, au cœur de l'entente du lac Meech, a été combattu avec succès par ses alliés de 1990, Clyde Wells et Sharon Carstairs. Aussi, en proposant un droit de veto semblable à celui que prévoyait la charte de Victoria en 1971, n'en courrait-il pas encore le reproche que lui faisait le ministre Gil Rémiillard: celui de ramener le Québec 20 ans — 25 ans désormais — en arrière?

La demande «souhaitable» de M. Johnson a viré en pitoyable appel au secours au grand frère fédéral. Ce geste de désarroi est humiliant pour les Québécois. À Verdun ce soir, M. Chrétien tentera sûrement de compléter le rattrapage malhabile de la fin de semaine. Mais le dommage est fait: il a fermé brutalement la porte entrebâillée timidement par le chef du NON. Ce double NON risque de faire mal, très mal.

L E T T R E S

La dimension sociale de la procréation

«Ni pour la patrie, ni pour l'argent», écrivait Mme Bissonnette, ce mercredi 18 octobre 1995, en commentant la controverse soulevée par les propos de M. Bouchard sur la natalité.

Il va de soi qu'on ne fait pas des enfants pour l'argent. Les hommes et les femmes font d'abord des enfants par amour, pour s'épanouir, parce qu'ils croient à la vie, parce qu'ils les aiment. Mais il y a une dimension sociale à la procréation, qu'à l'évidence, la société d'aujourd'hui oublie, voire nie tout simplement.

La procréation en effet est jugée à l'aune des valeurs dominantes de la société, c'est-à-dire les valeurs individuelles de bonheur et d'épanouissement personnel. On ne peut récuser ces valeurs. Ce sont des valeurs authentiques qui font grandir la personne.

Mais en même temps, l'on ne saurait occulter la dimension sociale de la procréation puisque les personnes qui en sont le fruit sont celles-là mêmes qui forment la société! Or, la qualité même des rapports sociaux, culturels, économiques, politiques indispensables à l'épanouissement et au bonheur de ces personnes est

soumise aussi à la loi du nombre.

Cela tombe sous le sens: à défaut de faire des enfants, en nombre suffisant (théoriquement, c'est au moins deux par famille et on est autour de 1,5), la population diminue et, à long terme, disparaît. Dans l'intervalle, la société connaît toutes les difficultés rattachées au renversement de la pyramide des âges.

Au Québec, certains de ses effets sont déjà connus: en éducation, par exemple, la profession enseignante est fortement secouée par la diminution de la clientèle; les quartiers et les villages ont vu et voient encore leur école disparaître, etc. Tout ça est bien connu.

À court terme, la caisse du Régime des rentes du Québec sera déficitaire, les sorties étant plus fortes que les entrées.

En l'an 2015, on sait que si les conditions démographiques actuelles se maintiennent, la population du Québec a commencé à décroître. On peut tenter de se consoler en se disant que les autres sociétés occidentales sont à peu près dans les mêmes conditions, mais cela ne change en rien la nature du problème.

La «rectitude politique» rend malheureusement suspect le discours social sur la natalité. On devient soudainement «mâcho», on «donne des boutons» aux femmes comme si la

recherche honnête et rationnelle d'un équilibre entre la dimension individuelle et sociale de la procréation était une aberration de l'esprit et du cœur.

Quand mon père m'a expliqué, à l'adolescence, les mystères de la vie, il m'a, bien entendu, parlé des fleurs. Mais il m'a dit aussi qu'avoir des enfants, c'était important pour la société. Il était aussi fort en botanique qu'en philosophie sociale! Un vrai éducateur!

Jean-Pierre Proulx
Montréal, 18 octobre 1995

Les mines terrestres

Les pays qui ont participé à la réunion des Nations unies pour l'élimination des mines terrestres imposent aux populations innocentes de vivre dans la peur.

Comme on ne doit pas exiger des autres ce qu'on n'est pas prêt à exiger de soi-même, il faudrait aussi poser des mines terrestres dans l'environnement des chefs d'État, des généraux d'armée et surtout de toutes les personnes qui travaillent dans les usines où l'on fabrique ces engins de malheur.

Ça les ferait peut-être réfléchir et essayer un peu plus fort de s'entendre pour leur élimination.

Serge Grenier
Stanstead, 13 octobre 1995

À P R O P O S

...de fécondité

Le niveau de la fécondité est déterminant pour la croissance et le vieillissement démographiques futurs de la population québécoise. En raison de la remontée de l'indice synthétique de fécondité à la fin des années 80, la situation québécoise se rapproche maintenant de celle de plusieurs provinces et pays. Toutefois, la descendance des générations québécoises demeure parmi les plus faibles du monde.

Toutes les provinces et pays témoignent d'une augmentation importante de l'âge moyen des mères à la maternité, particulièrement de l'âge à la première maternité. Le Québec se caractérise par de faibles taux de fécondité aux âges extrêmes sauf en ce qui concerne la maternité précoce. Un certain nombre de pays présentent, comme le Québec, une hausse de la proportion des naissances hors mariage et de la proportion de femmes sans enfant.

De plus, certains présentent des fluctuations importantes des indices annuels alors que d'autres, au contraire, connaissent une relative stabilité.

Après avoir connu des niveaux très faibles de 1985 à 1987 (moins de 1,4 enfant par femme), l'indice synthétique de fécondité québécois connaît, à partir de 1988, une hausse rapide (1,65 enfant par femme en 1992). Cette hausse ne s'est toutefois pas poursuivie dans les années récentes. Parallèlement, la descendance des générations cesse sa chute vertigineuse et semble se stabiliser à un faible niveau (1,6 enfant par femme dans les générations nées après 1952). Dans ces générations, la proportion de femmes sans enfant atteint 24 %.

Le Québec comparé: indicateurs sanitaires, démographiques socio-économiques, ministère de la Santé et des Services sociaux.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Vice-président, finances et administration FRANÇOIS THOUIN

Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, GUY TAILLEFER

Rédacteur en chef adjoint JEAN-ROBERT SANSAÇON

Directeur artistique ROLAND-YVES CARIGNAN

2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

FAIS CE QUE DOIS

IDÉES

La création d'un État souverain

La démarche visant à acquérir la souveraineté, tout en s'associant autant que possible au reste du Canada, s'avère logique et légitime

EDMOND ORBAN

Professeur à l'Université de Montréal

Avant tout, il faudrait savoir ce que l'on veut. Attachons-nous, oui ou non, une grande importance au développement du Québec avec toutes ses richesses et sa personnalité propre? Plus que jamais, tout en s'ouvrant sur l'extérieur, chacun a besoin de s'enraciner, de s'identifier à un peuple dont on partage en gros les valeurs et la langue. Dans *L'Enracinement*, Simone Weil écrivait que l'enracinement est peut-être le besoin le plus important et le plus méconnu de l'être humain. L'attachement de la majorité d'une population à son milieu naturel est non seulement légitime mais indispensable si l'on ne veut pas assister à une désintégration, ne laissant finalement subsister qu'un agrégat d'individus préoccupés uniquement de leur intérêt matériel à court terme: «Me, now».

Certains représentants du monde des affaires occupent l'avant-scène au nom du réalisme. Pour plusieurs, rien n'est si clair et si simple que la réalité exprimée en dollars. Et voilà donc le débat engagé massivement sur le terrain économique où aucun des deux camps opposés ne peut évidemment préciser avec certitude ce qu'il adviendrait d'un OUI ou d'un NON.

Il y a cependant quelques faits que je voudrais commenter. *Primo*, vue dans une perspective globale et comparative, la démarche visant à acquérir la souveraineté, tout en s'associant autant que possible au reste du Canada, s'avère à la fois logique et légitime. Et ce, en dépit des obstacles réels ou démesurément grossis par certains adversaires de l'option. L'arme de la peur, la moins noble mais la plus efficace peut-être, nous atteint aux tripes.

Elle risque de paralyser nos aspirations les plus légitimes ou en tout cas de semer un doute démesuré quant à leurs possibilités de réalisation. C'est d'ailleurs une des raisons pour lesquelles je suis sorti de ma réserve habituelle, tant la partie me paraît inégale quant aux moyens matériels dont disposent les deux camps. Deuxièmement, c'est une illusion de croire que le fédéralisme canadien puisse se réformer au point d'accorder un statut particulier au Québec avec des pouvoirs et des ressources en conséquence. D'autres que moi ont rappelé la longue liste des réformes qui ont toutes échoué en dépit de leur timidité. Autre fait significatif, la nouvelle Constitution de 1982, adoptée en dépit de l'opposition (pour une fois unanime du PLQ et du PQ), alors qu'une Constitution normale dans un pays normal représente sa base organique en plus d'être le symbole d'un consensus général, d'un ralliement à des valeurs et à des institutions communes.

Cet échec est plus que symbolique si l'on considère l'évolution de ce système politique. Au risque d'en étonner plusieurs, je dirais que cet échec est lui aussi logique en soi. C'est la conséquence quasi mécanique



«Un fait significatif: la nouvelle Constitution de 1982, adoptée en dépit de l'opposition (pour une fois unanime du PLQ et du PQ), alors qu'une Constitution normale dans un pays normal représente sa base organique en plus d'être le symbole d'un consensus général, d'un ralliement à des valeurs et à des institutions communes.»

d'un fédéralisme où il y a un «super État fédéral». Cela par opposition à d'autres expériences dites fédérales aussi, telles que les confédérations d'États (souvent éphémères) ou d'autres réalisations combinant des éléments relevant de ces deux catégories.

Et ici, je voudrais résumer quelques résultats de recherche publiés dans trois livres: *La Dynamique de la centralisation dans l'État fédéral* (1984), *Federalism and Supreme Courts* (1991), *Fédéralisme* (1992). A cela s'ajoutent un mémoire pour la Commission Bélanger-Campeau et celui pour la Commission sur la Souveraineté du Québec (aspects économiques et financiers) publié sous le titre *Éléments de centralisation et de décentralisation dans quatre États-fédéraux et la CEE* (1992). La Commission Delors de la CEE et le Centre d'études du fédéralisme à Bruxelles m'ont invité à faire un exposé sur ce thème à Bruxelles en novembre 1994.

Dans les États fédéraux étudiés, on constate que de nombreux domaines de la vie courante locale et régionale sont administrés par les landers, cantons, provinces, etc. Il existe une forte décentralisation administrative en vertu de laquelle les «gouvernements inférieurs» jouissent d'une autonomie variable, parfois très large mais dans le cadre des lois ou directives fédérales. Le gouvernement fédéral, de plus en plus limité dans ses sources de financement, désire «refiler» aux autres paliers de gouvernement, voire à l'entreprise privée, les domaines exigeant le plus de dépenses et exigeant donc une augmentation impopulaire des impôts. Elles concernent notamment la sécurité sociale, la santé, etc. Mais, en même temps qu'il serre les cor-

dons de la bourse, il garde intacts ses pouvoirs de contrôle et de réglementation. Ce qu'exprime très bien un expert américain, Colan, dans *New Federalism* (1987): «It will give orders to the states as if they were administrative agents of the National government, while expecting state officials to bear whatever costs ensue.»

Il n'y a aucun État fédéral qui veuille, sur le plan interne, se départir de ses pouvoirs essentiels, ceux concernant notamment les relations internationales, la défense, le commerce extérieur ou interprovincial, la monnaie, etc., bref tout ce qui touche au macro-économique et à ses implications sociales. L'analyse des articles économiques de la Constitution suisse et des pouvoirs concurrents à prédominance fédérale en RFA, à eux seuls, en sont déjà une preuve tangible. Prôner le *statu quo* au Québec équivaut à accepter une évolution en vertu de laquelle il sera de plus en plus confiné dans le rôle d'une province canadienne comme les autres. La seule, francophone majoritairement, parmi neuf autres et peut-être onze avec la transformation éventuelle du Nord-Ouest et du Yukon en deux autres provinces anglophones.

Un Québec de plus en plus minoritaire également au sein des institutions centrales tandis que l'assimilation des francophones à l'extérieur suivra inexorablement son cours. Quant aux étrangers, en majorité allophones et anglophones, venant s'installer dans la métropole de Montréal, déjà vidée d'une partie importante de sa population francophone, le message transmis c'est qu'ils font partie d'un vaste pays où l'anglais est la langue dominante et le français une langue de citoyen de seconde classe, une langue provinciale. Pour beaucoup,

le problème du Québec au Canada serait résolu une fois pour toutes si l'on décidait de parler une seule langue, dans un seul pays. La pente naturelle du système et la loi du plus fort exercent manifestement une forte poussée dans ce sens.

Partant de ces prémisses, à savoir l'impossibilité du fédéralisme étatique (celui doté d'un super État au-dessus des gouvernements régionaux) de répondre aux exigences d'autonomie dans les domaines vitaux de son développement, un peuple de l'importance du Québec est en droit et en mesure de changer de cadre politique. Il n'y a pas d'autre choix, finalement qu'opter pour la création d'un État souverain, associé autant que possible avec le reste du Canada.

À ce stade-ci des opérations, il est impossible de préciser exactement dans quel cadre. Cela devrait normalement faire l'objet de négociations d'une portée imprévisible. Fait certain, toutes les parties concernées ont intérêt à trouver des arrangements rapides, permettant au départ de sauvegarder un espace économique commun, avec notamment une libre circulation des biens, des services et des personnes. On peut changer de structures politiques et passer à un fédéralisme (ou) intermédiaire sans détruire le reste des rapports économiques et autres, bien au contraire. Nous vivons dans des sociétés civilisées et on devrait faire confiance au bon sens naturel des gens.

Après tout, un projet visant à l'enracinement d'une population dans son milieu naturel et en même temps l'ouverture sur le monde, répond à deux besoins fondamentaux de l'homme. Et ce, quels que soient la conjoncture et les porteurs du message.

Canadien d'expression anglaise

Moi aussi, je me souviens

Le bonheur de vivre dans le seul grand pays où les langues courantes sont celles de Racine et de Shakespeare

G. HAMILTON SOUTHAM, O. C. Portland, Ontario

Canadien d'expression anglaise, approchant mon 79^e anniversaire, moi aussi je me souviens...

■ de mes parents accueillant dans notre famille en 1932 la fiancée canadienne-française de mon frère John, la belle et vive Kiki, dont le père Philippe Roy représentait le Canada à Paris alors...

■ de mon mariage en 1940 avec Jacqueline, Française de Paris, et de nos quatre enfants bilingues dont Peter qui, doté d'un doctorat de l'Université Laval, enseigne l'histoire du Québec à l'Université de Sherbrooke...

■ de la bataille d'Ortona en 1943 quand, artiller, je vivais jour et nuit avec le Royal 22^e Régiment, et entendais beaucoup parler de Paul Triquet...

■ du ministère des Affaires extérieures entre 1947 et 1967 et de mes chefs et camarades québécois et franco-ontariens — Louis Saint-Laurent, Jules Léger, Marcel Cadieux, Jean Chapdelaine, Michel Dupuy, Ernest Côté, Michel Gauvin, Fulgence et Pierre Charpentier et tant d'autres — qui en ont fait la parfaite expression du Canada bilingue qu'il est aujourd'hui...

■ de l'inoubliable Expo 67, et le travail préparatoire fait dans la joie à Montréal pendant les années précédentes avec Philippe de Gaspé Beaubien et bien d'autres...

■ du Centre national des arts entre 1967 et 1977, surtout de mes ministres Maurice Lamontagne et Gérard Pelletier, et de nos bons conseillers québécois et français qui devenaient mes amis, tels que Jean Gascon, Andrée Paradis, Jean-Louis Roux, Ludmilla Chiriaeff, Monique Mercure, Jean Herriot, Sonya Saumier-Finch, Jean-Louis Barreault et Albert Sarfati, qui ont su donner à nos scènes tout l'éclat des arts d'interprétation québécois et français...

■ de l'École nationale de théâtre à Montréal entre 1979 et 1981, et d'amis tels que Philippe Casgrain, Marie Lambert, Jean-Pol Britte et Michelle Rossignol...

■ de mon mariage en 1981 avec Marion, Française de Paris aussi, de ses trois enfants franco-ontariens et bilingues, qui ont hérité sa beauté et son intelligence et s'en servent pour enrichir la vie des autres à Ottawa, Toronto et Paris, et de Jacques Héru, qui a composé pour elle en 1988 une belle sérénade évoquant la beauté d'une nuit d'été sur le lac Rideau d'où cette lettre est écrite...

■ et, ces dernières années, de l'Institut canadien de la Méditerranée et surtout de Maurice Lebel; du Fonds canadien et Jacqueline Simard, France Gagnon-Pratte et Richard Gervais; du Groupe de travail sur les collections des musées d'histoire militaire au Canada et Denis Vaugois, Jean-Claude Dubuc et France Galarneau; de la Fondation canadienne de la Bataille de Normandie et Roland Reid, Charles Belzile et André Garneau.

Oui, je me souviens ce soir de toutes ces amitiés, surtout les québécoises, en me rendant compte que ma vie n'aurait pas eu beaucoup de sens sans elles. Ma génération, qui quitte la scène canadienne maintenant, a fait tout son possible pour que les Canadiens croient à leur bonheur de vivre dans le seul grand pays du monde où les langues courantes sont celles de Racine et Shakespeare. Je prie le bon Dieu de veiller à ce que notre travail demeure intact, pour que d'autres puissent le continuer *forever*, après le 30 octobre.



REFERENDUM

L'anémie du collégial

Des compressions mal orchestrées ou mal ciblées risquent d'hypothéquer sérieusement la qualité de l'enseignement

JEAN-LOUIS GUILLEMOT

Étudiant au doctorat de philosophie, Université d'Ottawa

JEAN LACHAPPELLE

Étudiant au doctorat de philosophie, Université de Guelph

Depuis quelques semaines déjà, un important débat met aux prises les différentes associations syndicales de l'enseignement, entre autres la FNEEQ, la FAC, et le gouvernement, qui entend procéder à d'importantes compressions budgétaires dont le corps enseignant aurait à faire les frais. Ces compressions pourraient entraîner la suppression de postes et à l'élimination des dérogations pour recherche.

À notre avis, de telles coupes tendent à dévaloriser le ressourcement des professeurs au collégial et à négliger les candidatures de ceux qui ont une expérience de recherche. Bien que le secteur de l'éducation, au même titre que tous les autres, doive s'attendre à se serrer la ceinture en ces temps d'austérité économique, nous craignons que certaines compressions mal orchestrées et mal ciblées risquent d'hypothéquer sérieusement la qualité de l'enseignement au cégep.

La toute récente proposition de la FNEEQ de sabrer dans la recherche nous laisse sceptiques parce qu'elle risque d'ouvrir la porte à l'économisme à courte vue pour décider des critères qui président à l'embauche dans les collèges. Les directeurs de cégep, n'échappant pas à de tels diktats, ne succomberont-ils pas à la tentation de gérer les budgets scolaires sans tenir compte des critères d'excellence habituellement associés à la réussite académique? Il y a tout lieu de croire que oui.

On sait que dans la plupart des cégeps, la majorité des professeurs sont d'abord engagés à la leçon et payés selon un montant fixe, qu'ils détiennent un baccalauréat ou un doctorat. Selon Nathalie Gaulin, conseillère en relations de travail à la Fédération des cégeps, la disparité salariale est la suivante: les professeurs avec 16 années et moins d'éducation (l'équivalent d'un baccalauréat) débutent avec un salaire annuel de 29 627 \$, alors qu'un professeur avec un doctorat de 3^e cycle (19 années et plus d'éducation) débute avec un salaire de 40 894 \$.

Même si, en principe, le responsable des ressources humaines, qui agit comme agent de liaison entre le directeur de cégep et le coordinateur de chaque département, n'insiste pas pour que le candidat le moins qualifié soit choisi, il est notoire que dans certaines institutions, les directeurs adoptent comme principe l'embauche des

professeurs moins diplômés. C'est ainsi que dans les départements, comme par exemple ceux de philosophie, on accorde parfois priorité aux détenteurs d'un baccalauréat au détriment des diplômés de 2^e et 3^e cycles (maîtres et docteurs), parce que la disparité entre les salaires est substantielle.

Si une telle praxis d'embauche existe, il y a tout lieu de croire que les compressions annoncées plus haut, et plus particulièrement celles visant l'élimination des dérogations pour recherche, promettent de la rendre universelle. Les directeurs se sentiront tout à fait justifiés d'obéir à la logique qui les incite à ignorer la compétence des futurs enseignants. Mais l'intelligence, la qualité des candidats et des diplômés, voire l'érudition, ne sont-ce pas là autant de critères qui devraient plutôt constituer un atout à l'embauche au cégep et non un obstacle pour le candidat?

Depuis que l'éducation est victime d'un certain manque de discernement dans les coupes, nous assistons à un paradoxe perfide. D'une part, on ne cesse de dire aux jeunes: «Restez à l'école! Ne décrochez pas!» Et d'autre part, ce qui les attend quand ils y sont restés trop longtemps, c'est l'échec de la surqualification et son double: le manque d'expérience. Or, avec les politiques qu'on nous annonce, cette tendance ne peut aller qu'en s'aggravant. Dans la même veine, il ne faut pas s'étonner devant le phénomène de l'exode des cerveaux: incapable de leur fournir des conditions de travail décentes, notre système encourage les meilleurs dans plusieurs secteurs à s'exiler vers nos voisins du Sud, quand ce n'est pas tout simplement à Toronto.

Si notre pronostic du début devait se confirmer, à savoir que des compressions malavisées risquent d'hypothéquer sérieusement la qualité de l'enseignement au cégep, il faudrait se résigner à donner raison à ceux qui, lors des États généraux sur l'éducation, ont vertement critiqué les cégeps pour le climat de médiocrité qu'ils entretiennent. La situation absurde de nivellement par le bas à laquelle risquent de conduire ces compressions ne peut qu'apporter de l'eau au moulin des détracteurs de cette institution. C'est pourquoi si l'on ne veut pas être contraint de jeter le bébé de la forme Parent avec l'eau du bain, il faut remédier à l'anémie des cégeps qui risquent autrement de devenir les parents pauvres, voire les Expos de l'éducation!

Quand on s'interroge sur la qualité de l'éducation au Québec, on ne peut passer sous silence l'épineux problème du syndicalisme, incontournable talon d'Achille de notre système d'éducation et de ceux qui cherchent à l'améliorer. Ici encore, la logique est très claire. L'embauche des professeurs s'effectuant presque exclusive-

ment sur la base de l'ancienneté, il y a fort à parier que des philosophes comme Michel Foucault ou Jean-Paul Sartre se seraient butés aux sacro-saintes clauses syndicales des collèges parce qu'on sait très bien que, ce qui compte, c'est «l'ancienneté accumulée» et non la compétence.

Ce n'est certainement pas la qualité de l'éducation que défend la FNEEQ mais plutôt ses intérêts corporatistes quand, dans le cadre des négociations avec le gouvernement, elle propose de sacrifier le budget accordé à ses membres les plus dynamiques.

De notre côté, nous sommes convaincus qu'un peu plus de souplesse dans les conventions collectives permettrait aux étudiants de recevoir une meilleure éducation et améliorerait les chances des diplômés de 2^e et 3^e cycles de se trouver un emploi au collégial.

À la lumière de ces données, il faudrait faire preuve de bon sens et ne pas opter pour des coupes qui sabreraient dans la qualité de l'enseignement. Nos élus feraient bien de procéder au dégraissage de l'appareil bureaucratique de l'éducation et d'investir dans des programmes qui valorisent la recherche et l'excellence au collégial.



PHOTO ARCHIVES

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

CHRONIQUE
RÉFÉRENDIAIRE

Trop tard

Ce que révèle la collision entre MM. Johnson et Chrétien, ce week-end, sur la reconnaissance du Québec comme société distincte, c'est la difficulté des fédéralistes québécois à formuler une vision d'avenir pour le Canada qui corresponde aux désirs du reste du pays. La reconnaissance du Québec comme société distincte n'est pas dans les plans des Canadiens des autres provinces. Les échecs des accords du lac Meech et de Charlottetown devraient être suffisants pour le démontrer. Et si jamais le Québec est reconnu comme société distincte un jour, ce sera parce que tout le monde s'entend pour dire que ça ne veut rien dire. Comme disait Preston Manning au *Devoir*: oubliez la société distincte.

Dans un discours prononcé au congrès des jeunes libéraux, à Lennoxville, le 13 août, M. Johnson s'est inscrit dans la lignée revendicatrice des gouvernements québécois. Il a déclaré que «la première chose que nos partenaires canadiens et leurs gouvernements devront comprendre, c'est qu'un NON [le 30 octobre], ce n'est pas NON à notre identité distincte, à notre histoire, à nos aspirations nationales, à nos revendications».

M. Johnson avertit donc le reste du Canada que si le Québec vote NON, le Parti libéral continuera à réclamer son butin d'Ottawa. Or, cette approche, qui implique de porter le fardeau des revendications québécoises des trente dernières années, semble vouée à l'échec. Le Québec ne peut pas aspirer à un statut particulier. Mais surtout, les prochaines réformes du régime fédéral, qu'elles soient constitutionnelles ou administratives, n'emprunteront pas forcément le chemin d'un nouveau partage des pouvoirs entre Ottawa et les provinces.



Michel Venne

Un ancien conseiller du gouvernement du Québec, aujourd'hui député libéral à Vancouver, Ed McWhinney, écrivait dans *Le Devoir* du 7 octobre comment l'obsession de la question québécoise empêche le Canada de s'ouvrir à des avenues nouvelles de réforme de nos institutions. Selon lui, «nombreux sont les Canadiens qui trouvent que le gouvernement central est trop gros et trop coûteux. Mais pourquoi supposer que le remède constitutionnel doit consister à transférer en masse des pouvoirs fédéraux aux provinces», demande-t-il?

En fait, il pourrait s'agir d'une nouvelle forme de fédéralisme, comme l'écrit l'éminent spécialiste de la gestion des organisations de McGill Henry Mintzberg dans son livre récent *Propos d'un «pur coton»* publié par Québec-Amérique, fédéralisme dans lequel le niveau politique local aurait un rôle accru. Selon McWhinney, «l'ère constitutionnelle postmoderne exige la rationalisation des trois ordres de gouvernement: fédéral, provincial et municipal, et l'établissement entre eux de nouvelles structures et de nouveaux mécanismes de coopération et d'administration pour faciliter le règlement des problèmes de la collectivité».

Or, c'est cette vision qui inspire déjà les mandataires fédéraux. Ottawa, par exemple, subventionne déjà directement les commissions scolaires pour contrer l'abandon scolaire. Le fédéral souhaite se donner le pouvoir de confier à des organismes privés locaux la livraison de certains services de formation de la main-d'œuvre au lieu de transiger avec les provinces. Le programme de rénovations des infrastructures urbaines, cofinancé par Ottawa, les provinces et les municipalités, est un autre exemple de coopération entre trois niveaux de pouvoir qui rompt avec le clivage traditionnel fédéral-provincial.

Dans ce modèle, Ottawa joue un rôle de coordination accru, en associant parfois les provinces à la définition des normes et des objectifs canadiens tandis qu'on les cantonne dans un champ restreint de responsabilités.

Dans son discours de Lennoxville, M. Johnson ajoutait que le Québec a aussi la responsabilité de proposer «à nos partenaires de nouveaux modes d'organisation». Songeait-il aux mêmes pistes que celles avancées par Mintzberg et McWhinney et explorées par les mandataires fédéraux? Nul ne le sait. Cependant, en reprenant à son compte la reconnaissance de la société distincte, les revendications historiques du Québec et nos aspirations nationales, M. Johnson semble plutôt nager à contre-courant du reste du pays, au lieu de s'inscrire dans un nouveau paradigme.

Les souverainistes ont leur réponse aux avancées canadiennes: créer un pays séparé. Si le NON l'emporte et que M. Johnson prend le pouvoir, de deux choses l'une: ou bien il s'obstine dans la lignée des revendications nationales et il nous conduit probablement à un nouveau cul-de-sac; ou bien il nous propose une autre voie qu'il aurait dû nous soumettre avant le référendum. Cette voie nouvelle aurait peut-être d'ailleurs aidé sa cause, présentée comme un nouveau défi des Québécois au sein de la fédération canadienne. Ça aurait été le rêve canadien contre le rêve souverainiste. Mais aujourd'hui il est trop tard.

miste en chef à la Banque Royale.

La journée d'hier s'est engagée sur fond de remous monétaires, qui ont eu pour effet de déstabiliser les marchés, boursiers et obligataires, européens. «Les tribulations politiques en Italie, la défiance envers la politique menée en France et la crainte d'une baisse importante du dollar en attendant l'adoption du budget américain ont fait monter de quelques degrés l'inquiétude sur les places financières, où le mark reprenait son rôle de valeur de refuge», pouvait-on lire sur les différents fils de presse internationaux. La Bourse de Francfort a reculé de 2,9 %. A Milan, les tensions politiques ont retranché 1,8 % aux cours boursiers. Madrid subissait un revers de 2,1 % alors qu'à Londres, les cours boursiers ont cédé 0,5 %, en moyenne.

A New York, l'indice des 30 industrielles Dow Jones a abandonné 0,8 % au cours de la séance d'hier alors que les marchés canadiens se sont enlisés, le TSE 300 perdant plus de 122 points (2,8 %). Il s'agissait de la plus importante contraction quotidienne de l'indice général de la Bourse de Toronto en deux ans. Les «blue chips» ont payé le prix de cette inquiétude renaissante, les banques dominant la liste des plus fortes pertes, suivies des BCE, Financière Power, Seagram, Imasco, Alcan et autres titres constituant les grands portefeuilles institutionnels.

«C'est tout l'environnement canadien qui s'est retrouvé au cœur de la tempête», a ajouté Michel Tessier, l'analyste de Tassé et Associés à situé le déclencheur du côté des titres obligataires, dont la perte moyenne pouvait atteindre les deux dollars en mi-séance. Le rende-

DOLLAR

L'écart entre les titres canadiens et américains est passé de 160 points à 190 points

ment des obligations canadiennes a bondi de 23 centimes, en moyenne, au cours de la journée et celui sur les titres québécois comparables, de 37 points. «Ce faisant, l'écart entre les titres canadiens et québécois s'est élargi à 80 points hier, contre 66 vendredi.» Et l'écart entre les titres canadiens et américains est passé de 160 points à 190 points.

A la lecture des données de fin de séance, la Banque du Canada devrait, ainsi, commander une hausse d'au moins 60 à 70 points de base de son taux d'escompte aujourd'hui, pour l'élever aux alentours des 7,35 %. Le loyer du crédit à la consommation pourrait suivre. «Ça c'est s'il n'y a pas de détérioration durant la nuit», a renchéri M. Durocher.

Cette nervosité des marchés financiers s'est, ainsi, retrouvée au cœur du débat en cette dernière semaine de la campagne référendaire. Les ténors des camps du OUI et du NON n'ont pas manqué de se rejeter la faute. A New York, où il participait aux cérémonies marquant le cinquantième anniversaire de l'ONU, le premier ministre Jean Chrétien a ramené le tout à «ce qu'on appelle l'instabilité politique». Le ministre des Finances, Paul Martin, a, de son côté, fait part de l'inquiétude des marchés financiers, attisé par, a-t-il dit, le flou entretenu par le camp du OUI quant à sa véritable option. «Les marchés n'aiment pas l'incertitude et ils savent fort bien que l'enjeu du débat, ce n'est pas le partenariat, c'est le Canada».

«Les marchés sont en train de nous dire qu'ils n'aiment pas la séparation et qu'ils ont peur des conséquences néfastes d'une séparation», a ajouté M. Martin

lors d'un point de presse. Aux Communes, le ministre en a par ailleurs profité pour envoyer un signal positif aux investisseurs ce qui, bien qu'il s'en défende, a pu être perçu comme un aveu de ce qu'Ottawa considère désormais une victoire du OUI comme possible. «Les marchés internationaux et intérieurs peuvent être assurés que le Canada respectera ses obligations peu importe les circonstances.»

De passage dans l'Outaouais Daniel Johnson a, pour sa part, jeté le blâme sur ses adversaires souverainistes. Et devant les prétentions du camp du OUI, qui renvoie la responsabilité de la chute du dollar entre les mains des fédéralistes, il ironise: «Le camp du OUI me fait penser à quelqu'un qui frappe sur la tête de quelqu'un d'autre et qui dit: ton crâne ébrèche ma matraque. Ce n'est pas à cause du comportement de qui ce soit sauf celui du camp du OUI.»

Dans ce dernier camp, le premier ministre Jacques Parizeau n'a pas été particulièrement tendre à l'endroit du ministre fédéral des Finances. «Paul Martin ferait mieux de se la fermer au lieu de jouer les Frankenstein et de faire des peurs au monde», a-t-il lancé, en substance. Et dans l'actuel contexte dominé par les perturbations sur les marchés financiers M. Parizeau, tout en rappelant le mouvement international de la contraction des cours, a ajouté que M. Martin «aurait avantage à se comporter comme un véritable ministre des Finances», et «à défendre le dollar canadien».

Quant à Lucien Bouchard, il a précisé que «dès que les fédéralistes vont s'engager à négocier rapidement avec un Québec souverain, les marchés vont se calmer».

ACCORD

SUITE DE LA PAGE 1

avec le Canada par la suite.» Mais il n'a jamais été question du Québec.

L'an dernier, le premier ministre Jean Chrétien avait proposé un accord global de libre-échange entre l'Union européenne et l'ALENA. L'idée reprise par les États-Unis et la Grande-Bretagne a recueilli la sympathie des pays scandinaves et de l'Allemagne mais est rejetée par la France et les pays du sud.

Claude Cheysson compare les négociations qui pourraient s'engager avec un Québec indépendant à celles que l'Union européenne mène déjà, ou mènera bientôt, avec une douzaine de pays méditerranéens (dont Israël). Une démarche similaire avec le Québec «n'est pas exclue du tout», dit Josep Coll, porte-parole du commissaire chargé des négociations avec les pays de la Méditerranée. Avec les États-Unis, les discussions sont peu avancées. On n'a même pas fait d'étude de faisabilité. Rien ne nous empêche d'envisager une libéralisation supplémentaire avec des pays particuliers. Ce qui est possible pour le Mexique est possible

pour le Québec.»

Reste à savoir si le Québec peut s'engager dans de telles négociations sans frustrer son partenaire américain ou, dit Coll, sans devoir accorder aux autres pays du monde les avantages consentis aux Européens. «Il appartiendrait alors aux dirigeants du Québec de savoir s'ils veulent prendre le risque de difficultés avec les Américains pour avoir un accord avec les Européens», dit Claude Cheysson.

Premier marché du monde, l'Union européenne est le second partenaire économique du Québec après les États-Unis. Les exportations québécoises en Europe atteignent 4 milliards de dollars et les importations 8 milliards par année.

Les remarques de Claude Cheysson font suite à celles du secrétaire d'État américain mercredi dernier. Warren Christopher avait dit qu'il ne fallait pas tenir pour acquis que les États-Unis conserveraient les mêmes liens avec le Canada si celui-ci n'est plus le même après le référendum. Une déclaration que Claude Cheysson trouve «choquante», tout en précisant qu'il se garde de toute ingérence dans le débat référendaire.

La vie qu'on mène



PROZAC

On ne peut dire sur nous-mêmes quelque chose de valable sans la présence d'un tiers

SUITE DE LA PAGE 1

ciété. Mais on a oublié que ce mot, vérité, est essentiel.»

Se déployant tout entière dans les rets du langage, qui suppose toujours un rapport à autrui, la psychanalyse demeure étrangère aux multiples thérapies de «psychopop» qui, au nom du bien-être, invitent souvent chacun à se recroqueviller sur son «moi». A cet égard, le chemin de l'analyse, qui peut être parcouru pendant de nombreuses années, n'offre aucune garantie de résultat.

«Avec le Prozac, le patient ne perd rien. Mais avec la psychanalyse, il risque de perdre beaucoup, en remettant en question ses amours, son travail, l'idée qu'il se fait de lui-même. La constitution d'une sécurité de vie est en fait opposée à l'éthique que propose la psychanalyse, qui montre l'importance d'affronter des défis, d'être capable de faire face à la possibilité de perdre.»

Répandu en Amérique du Nord par Freud lui-même, le «virus» de la psychanalyse a longtemps été confiné dans des cabinets rendus célèbres par les angoisses de Woody Allen. «Je ne suis pas un Dr Spock et je ne propose pas des modèles pour que les gens soient heureux. Mais je crois qu'en sortant la psychanalyse des ghettos d'obscurantisme dans lesquels on l'a confinée, on peut

éclairer des enjeux fondamentaux de la société actuelle», note Gilson.

Les débats qui traversent les divers courants psychanalytiques constituent souvent un objet de dérision pour les observateurs extérieurs. Ces «chicanes de famille», pourtant présentes dans toutes les sciences et dans toutes les pratiques humaines, prennent ainsi dans le champ psychanalytique une coloration particulière.

«C'est peut-être simplement parce qu'on ne supporte pas la psychanalyse, qui prétend dire à notre sujet des choses que chacun se croit capable de dire tout seul, alors que la psychanalyse nous enseigne qu'on ne peut dire sur nous-mêmes quelque chose de valable sans la présence d'un tiers.»

Loin de proposer des recettes permettant une meilleure adaptation de l'individu à son environnement, la psychanalyse comporte ainsi une dimension critique essentielle selon Gilson, qui rappelle à cet égard l'analyse lacanienne de la fonction paternelle, dont le maître français constatait déjà la dévalorisation en 1935.

«La présence du père est nécessaire pour la structuration symbolique de l'univers de l'enfant, parce que ce tiers empêche une fusion entre la mère et l'enfant et permet du même coup à ce dernier de constituer sa propre

personnalité. Il importe peu que ce père soit le père biologique. L'important est qu'il soit celui qui est aimé par la mère, dont le désir est ainsi détourné de l'enfant.»

La découverte freudienne de l'inconscient, en levant au moins partiellement le rideau cachant les zones obscures du rapport humain au monde, ne permet toutefois nullement, selon Gilson, d'imposer de nouvelles vérités. Tout au plus permet-elle d'éclairer sous un jour différent une scène sociale traversée par la rencontre avec autrui. «La psychanalyse n'a pas le fin mot sur la destinée humaine», précise bien l'auteur de *La Topologie de Lacan*, membre du Centre lacanien d'études freudiennes.

Loin des recettes magiques qui permettraient de guérir le mal de vivre contemporain, la psychanalyse, après avoir puissamment contribué à décapier la croyance en un sujet rationnel autonome, ne saurait, sans se contredire, substituer Freud (ou Lacan) à Dieu. Dans un monde où prolifèrent les thérapies invitant les victimes du mal-à-l'âme à s'abandonner à divers gourous, elle propose d'aborder sous un angle éthique le parcours menant à la rencontre avec autrui. Face au relativisme absolu de *l'anything goes*, peut-être y a-t-il là une voie méritant d'être explorée à nouveau.

Avec ses fonds régionaux et locaux

LE FONDS INVESTIT DANS L'EMPLOI!

BISCASSO, Fonds de développement Emploi-Montréal
Emplois : 36

LE FONDS DE SOLIDARITÉ DES TRAVAILLEURS DU QUÉBEC (FTQ)

LE DEVOIR

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30
2050, RUE DE BLEURY, 9^E ÉTAGE, MONTRÉAL, (QUÉBEC) H3A 3M9
RENSEIGNEMENTS ET ADMINISTRATION : (514) 985-3333

PUBLICITÉ
AVIS PUBLICS (514) 985-3344
ANNONCES CLASSÉES (514) 985-3344
PUBLICITÉ (514) 985-3399 / télécopieur (514) 985-3390
NUMÉRO SANS FRAIS 1-800-363-0305

SERVICE DES ABONNEMENTS
Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camélot et pour les abonnements postaux.
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H00 À 16H30
Montréal (514) 985-3355 / télécopieur (514) 985-3390
Extérieur (sans frais) 1 800 463-7559